

**Comment une meilleure compréhension
des rôles des femmes au sein des groupes
terroristes aiderait-elle à concevoir des
stratégies antiterroristes plus efficaces?**

Mémoire – API 6999

Soumis dans le cadre des exigences de la
Maîtrise en Affaires publiques et internationales

Au :

Professeur Patrick Leblond

Présenté par :

Joa Berthille KANEZA (8084609)

14 Juillet 2021



*À mes parents, Darius et Bernadette, pour tout leur soutien incommensurable
À Martine, Hortense, Ella et Trésor, d'avoir cru en moi,
À Nurtense, Lady, Mikaëla, Anavah, mes sources d'inspiration
À Maria Dagba, ma cabane, mon soutien.
Je dédie ce mémoire.*

Je remercie professeure *Costanza Muzu* pour ses remarques, ses apports, et sa disponibilité dans la rédaction de ce mémoire. Je tiens spécialement à remercier mon dernier superviseur de mémoire, professeur *Patrick Leblond* qui a très bien repris le relai dans mon encadrement. Ses conseils et sa minutie ont été pour moi des atouts pour achever ce travail d'envergure.

Pour finir...

Une pensée à toutes ses femmes qui se battent pour un avenir, pour s'épanouir et pour être pleinement reconnues dans notre société. Que ce mémoire leur serve de piste de recherche et de publication.

RÉSUMÉ

Depuis plusieurs années, la lutte contre le terrorisme et la radicalisation menant à la violence est une priorité pour plusieurs pays, dont le Canada. En effet, nous constatons que les États ne lésinent pas sur leurs efforts dans le but de mettre en place des stratégies pour contrer la menace terroriste sur le plan national et international. Néanmoins, nous voyons que pour y parvenir, l'attention a été particulièrement mise sur la participation des hommes dans les groupes terroristes tout en minimisant à la même occasion la place et les actions des femmes au sein de ces derniers. C'est pourquoi ce mémoire se veut une réflexion sur l'implication active des femmes dans le terrorisme, plus spécifiquement sur leurs rôles au sein des organisations terroristes dans la perspective de proposer des recommandations applicables dans les stratégies antiterroristes actuellement en place au Canada et ailleurs dans le monde.

Contrairement aux idées répandues dans les médias et dans la littérature scientifique que les femmes impliquées dans les groupes radicaux ne sont que des victimes d'un entourage les forçant à la radicalisation, dans ce mémoire nous analyserons une position opposée à ce postulat. En effet, de la femme kamikaze à la femme recruteuse et formatrice en passant par la mariée djihadiste, la présence féminine au sein des mouvements terroristes s'est accentuée au fil des années et l'impact de leurs actions s'est observé dans l'avancement du terrorisme. C'est pourquoi, dans le cadre de cette recherche, nous proposons d'analyser les motivations profondes qui poussent les femmes à la radicalisation et au choix du chemin du terrorisme pour une meilleure compréhension de leurs rôles dans des groupes terroristes. De plus, nous présentons quelques-unes des raisons pour lesquelles les organisations terroristes encouragent la présence et la participation active des femmes radicalisées dans leurs rangs. Enfin, nous proposons des pistes de réflexion sur la manière dont la participation et les rôles des femmes peuvent être réévalués dans l'élaboration des politiques de lutte contre le terrorisme, et ce, afin de les rendre plus efficaces.

Mots-clés: Terrorisme, femmes radicalisées, politiques antiterroristes, Canada

Table des matières

RÉSUMÉ.....	2
INTRODUCTION	4
<i>Méthodologie</i>	6
I. REVUE DE LITTÉRATURE ET DÉFINITION DU TERRORISME	8
1.1. <i>Définition du terrorisme contemporain et de la radicalisation</i>	8
II. LES RÔLES DES FEMMES AU SEIN DES GROUPES TERRORISTES	12
2.1. <i>Facteurs incitatifs et dissuasifs expliquant l'acceptation des femmes par les groupes terroristes</i>	15
2.2. <i>Les motivations poussant les femmes à intégrer des organisations terroristes</i>	20
2.2.1. Les motivations poussant les femmes vivant dans des zones de guerre à participer aux mouvements terroristes	22
2.2.2. Les motivations poussant les femmes vivant dans des zones pacifiées à rejoindre les organisations terroristes.....	24
2.3. <i>Description des rôles occupés par les femmes au sein des organisations terroristes</i>	27
2.3.1. La femme combattante ou kamikaze.....	29
2.3.2. La mariée djihadiste: (le rôle) traditionnel	31
2.3.3. La femme recruteuse et formatrice	33
2.3.4. Les femmes en tant qu'acteurs solitaires.....	35
III. ANALYSE DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME MISE EN PLACE AU CANADA ...	39
3.1. <i>Stratégie nationale canadienne en matière de lutte contre la radicalisation menant à la violence</i>	42
3.2. <i>Les lacunes de la Stratégie concernant la violence terroriste au féminin</i>	45
CONCLUSION.....	49
BIBLIOGRAPHIE	54

INTRODUCTION

À travers toutes les époques, la présence des femmes au sein des mouvements radicaux et violents s'est observée soit dans des mouvements d'extrême droite ou gauche, soit dans des groupes nationalistes ou révolutionnaires soit encore dans des organisations terroristes. Cependant, malgré le fait que la radicalisation violente de celles-ci n'est pas un phénomène nouveau, des experts nous expliquent que la participation des femmes dans la violence politique ou terroriste « demeure un phénomène marginal et moins analysé en comparaison de celle des hommes » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.7). De surcroît, les femmes radicalisées sont présentées avec de nombreux stéréotypes. Elles sont généralement dépeintes dans le discours académique et médiatique comme étant soumises à un système patriarcal qui les contraint à adhérer aux idéologies radicales et à rejoindre des groupes terroristes. Force est alors de constater, que cette vision de la femme terroriste victime et inactive dans le terrorisme s'est largement répandue dans la société. Cela est d'autant plus prononcé dans le développement des politiques en matière de lutte contre le terrorisme féminin qui ont été développées par les pays (Davis, 2017, p.13). En outre, les postulats actuels sur la place de la femme dans le terrorisme offrent un seul angle d'analyse de cet enjeu et ne prennent pas en compte d'autres aspects de leur implication.

Or, bien que le rôle des femmes dans les activités terroristes ait été longtemps minimisé, elles sont investies au sein des organisations terroristes depuis plusieurs années et leur engagement s'est dès lors échelonné de « passif » à « actrices » (Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme, 2019, p.2). En effet, avec 266 attaques terroristes perpétrées par des femmes et réussies entre 1968 et 2016 dans différentes zones de conflits et une proportion d'environ 23 % des femmes ayant rejoint des groupes terroristes ces dernières décennies (Davis, 2017, p.12 et p.138), nous

voyons que la violence terroriste féminine est non seulement moderne, mais que les femmes sont proactives dans les activités terroristes, contrairement à l'argument qui les placent en victimes. C'est pourquoi à travers ce mémoire nous proposons une réflexion sur la participation active des femmes dans des mouvements terroristes en mettant un accent particulier sur les rôles occupés par ces dernières dans ces groupes terroristes. De plus, au-delà de l'enjeu de l'embrigadement des femmes terroristes, ce travail se veut être une analyse des politiques en matière de lutte contre le terrorisme au féminin. Ainsi, notre mémoire consistera à répondre à la question suivante: **comment une meilleure compréhension des rôles des femmes au sein des groupes terroristes aiderait-elle à concevoir des stratégies antiterroristes plus efficaces ?**

En effet, nous croyons que l'analyse de la participation des femmes dans les groupes terroristes améliorera la compréhension de la place des femmes dans le terrorisme et aidera à lutter contre les préjugés, les stéréotypes et les suppositions concernant la violence féminine (Davis, 2017, p.13). De même, l'intérêt d'effectuer une étude sur l'implication des femmes dans les mouvements terroristes est de mieux comprendre les forces, les faiblesses et les perspectives de ces groupes dans l'optique d'ajuster les politiques antiterroristes pour les rendre plus efficaces. Si ces dernières demeurent inchangées, elles occultent une part non négligeable des adhérents du terrorisme et, par la même occasion, réduisent probablement leur efficacité. Finalement, ce mémoire est une contribution à la littérature émergente sur la participation active des femmes au sein des groupes terroristes. De la veuve kamikaze aux groupes terroristes tchéchènes en passant par la recruteuse d'Al-Qaeda jusqu'au stratège de Daech, certains auteurs se positionnent contre le postulat de la femme terroriste victime de son environnement et de son entourage. En ce sens, ces auteurs s'attardent à montrer comment la femme a su prendre sa place au sein des organisations terroristes.

Dans le même ordre d'idées, notre travail de recherche se base sur leurs écrits et apporte un nouvel angle d'analyse portant sur les rôles des femmes dans le terrorisme.

Méthodologie

Dans le but de répondre à notre question de recherche et de soutenir notre hypothèse, nous nous basons sur une revue de littérature qui fait ressortir les enjeux principaux et argumentaires d'auteurs qui se sont intéressés à la participation des femmes dans le terrorisme¹. Cette revue de la littérature nous permet alors d'encadrer notre réponse en trois grands chapitres.

Le premier chapitre de ce mémoire porte sur les différentes implications des femmes au sein des groupes terroristes et sur leur évolution au fil des années. Pour ce faire, nous abordons les facteurs et les raisons qui poussent les groupes terroristes à accueillir dans leurs rangs ces femmes malgré le refus d'accorder des fonctions égalitaires entre les hommes et les femmes. Ensuite, nous revenons sur les motivations intrinsèques qui incitent celles-ci à se rallier à ces organisations. Enfin, nous abordons dans la dernière partie de ce chapitre les rôles occupés par les femmes au fil des années, et ce, afin de démontrer que les femmes représentent un maillon clé dans le fonctionnement des groupes terroristes. En conséquence, les politiques antiterroristes devraient également cibler les femmes afin d'être plus efficaces.

Dans le second chapitre de ce mémoire, nous examinons de près les politiques antiterroristes développées par le Canada pour lutter contre le terrorisme au féminin. Nous avons choisi le contexte canadien puisque le gouvernement canadien n'a pas lésiné sur les moyens de lutte contre la radicalisation menant à la violence et le terrorisme (Sécurité publique Canada, 2019).

¹ Notons que la littérature sur la participation active des femmes est très restreinte et cela a limité notre analyse

Cela s'est traduit par la mise en place de différentes actions, dont le développement en 2011 de la toute première stratégie antiterroriste du Canada : *Renforcer la résilience face au terrorisme*, (Sécurité publique Canada, 2011) et le lancement en 2018 de *la Stratégie nationale sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence du Canada (la Stratégie nationale)* (Sécurité publique Canada, 2018). Ainsi, il est évident que le Canada s'est positionné et est très engagé à lutter contre le terrorisme que cela soit au niveau national qu'international. Voilà pourquoi, à travers ce deuxième chapitre, nous revenons sur ces stratégies dans le but d'analyser comment ces dernières permettent ou non de prendre en compte la participation et les rôles des femmes au sein des groupes terroristes. Nous nous penchons également sur les solutions proposées dans ces politiques concernant le terrorisme au féminin. De plus, notre intention dans ce chapitre est de déceler les lacunes existantes dans ces politiques sur ce sujet tout en faisant ressortir les pratiques prometteuses concernant une meilleure compréhension des rôles des femmes dans des organisations terroristes. Autrement dit, il s'agit pour nous d'une façon de déterminer les pratiques prometteuses efficaces qui peuvent être utiles dans un processus de « déradicalisation » que cela soit dans le contexte canadien ou au niveau mondial.

Le troisième et dernier chapitre de ce mémoire regroupe des recommandations sur la manière dont les stratégies antiterroristes, au Canada et ailleurs, pourraient être améliorées afin de prendre en considération l'implication et les rôles des femmes dans des groupes terroristes. Le but de cette section est de mettre en avant des pistes de réflexion et des pratiques qui aideront éventuellement à avoir des politiques antiterroristes plus efficaces, car elles incluront les rôles des femmes terroristes et les solutions pour contrer adéquatement cette implication.

I. REVUE DE LITTÉRATURE ET DÉFINITION DU TERRORISME

En raison de la difficulté d'étudier les questions relatives au terrorisme, de l'inaccessibilité à des ressources fiables ainsi que de la rareté des écrits sur le sujet, nous croyons que la meilleure approche pour exposer nos ressources est de réaliser une revue de la littérature de certains auteurs clés qui avancent dans ce champ. Pour ce faire, nous basons la recension des écrits sur des sources académiques, journalistiques et gouvernementales. Bien que nous sommes conscients de n'utiliser principalement que des sources secondaires dans notre mémoire, il faut noter que le principal problème de la recherche sur le terrorisme réside dans un manque de données empiriques. Cela est notamment dû au fait que l'accès à une organisation terroriste est restreint, voire impossible (Davis, 2017, p.137). En tenant compte de cette limite, nous avons utilisé une revue de la littérature qui aborde la place des femmes au sein des organisations terroristes dans un espace temporel assez ouvert. Cette façon de procéder nous permet aussi d'appréhender l'évolution au fil des années de l'implication féminine dans le terrorisme. De plus, dans l'objectif d'avoir un travail concis, notre analyse se penchera surtout sur des organisations terroristes djihadistes ayant agi ou existant encore au Proche et Moyen-Orient, de 2001 jusqu'à aujourd'hui, car c'est dans cette région du monde que l'on trouve une participation importante des femmes radicalisées provenant des pays occidentaux ces dernières années.

1.1. Définition du terrorisme contemporain et de la radicalisation

Tout d'abord, avant de développer notre analyse et notre réponse à la question de recherche, il nous faut définir ce qu'est le terrorisme. En effet, il est complexe de trouver une définition conventionnelle du terrorisme, car il n'existe pas de consensus sur sa définition académique. Les

différents domaines tels que les sciences politiques, le droit, la psychologie ou les spécialistes des relations internationales ne s'alignent pas sur une définition commune du terrorisme (Davis, 2017, p.6-8). Ainsi, chaque domaine d'étude le conceptualise de façon subjective, car il s'agit d'un phénomène multiforme, complexe et évolutif qu'aucun cadre déjà existant ne permet de définir totalement. De plus, étant souvent utilisés dans un cadre politique, le terrorisme et les définitions qui l'englobent sont intrinsèquement influencés par les opinions des victimes et de la société (Davis, 2017, p.7). Lorsqu'on considère l'aspect politique, qui constitue une partie centrale des définitions existantes, il faut comprendre que toute l'attention est mise alors sur les conséquences du terrorisme pour la société et les victimes. Cela a pour conséquence d'occulter la définition donnée au terrorisme par les auteurs principaux qui s'y intéressent.

Par ailleurs, lorsqu'on se base sur le caractère évolutif et changeant du terrorisme, il est parfois difficile de bien appréhender les idéologies derrière chaque groupe terroriste et de les analyser de façon à obtenir une vision globale et une définition universelle du terrorisme. Cependant, la violence terroriste se matérialise relativement de la même manière, que cela soit dans le cadre d'une lutte idéologique, de l'autodétermination d'un peuple ou soit encore pour des raisons religieuses ou politiques. À cette lumière, il existerait certaines similitudes entre chaque organisation terroriste et entre chaque attaque. Ces similitudes nous permettent de comprendre les caractéristiques du terrorisme et de la radicalisation menant à la violence et ainsi de proposer quelques définitions.

Par conséquent, dans le cadre de ce mémoire, nous avons choisi d'utiliser la définition proposée par Hoffman (2006, p.2-3 et p.40), car elle permet de faire ressortir les notions de hiérarchie, de structure et d'idéologie qui sont des aspects très importants lorsqu'on analyse les rôles des femmes dans des groupes terroristes, comme nous le verrons dans les prochaines sections.

Ainsi, dans sa définition, Hoffman explique que le terrorisme est conçu pour avoir des répercussions psychologiques de grande portée au-delà de la victime ou de la cible immédiate. De plus, selon lui, les actes de terrorisme sont menés, soit par des organisations ayant une chaîne de commandement identifiable ou une structure cellulaire conspiratrice (dont les membres ne portent pas d'uniforme ou d'insigne d'identification), soit par des individus ou un petit groupe de personnes directement influencées, motivées ou inspirées par les objectifs idéologiques.

À cette première définition, nous ajoutons celle d'Arnaud Blin, qui nous propose une définition focalisée sur le caractère militaire et violent du terrorisme. Cette définition explique des aspects intéressants du terrorisme que nous prendrons en compte dans le développement de notre argumentaire, surtout lorsqu'on parlera du rôle de la femme combattante. Blin (2005) stipule que :

« est considéré comme acte terroriste une action violente entreprise généralement par un individu ou un groupuscule non étatique, dans un but presque toujours politique, contre des cibles non discriminées, avec des moyens limités, et dont la particularité est de produire un climat de terreur où les effets psychologiques sont hors de proportion avec les résultats physiques qui découlent d'un tel acte » (p.19).

En d'autres mots, le terrorisme vise à déstabiliser les États ou les sociétés victimes et à instaurer un climat de terreur et de crainte permanente. Ces deux définitions (Hoffman, 2006; Blin, 2005) englobent ce que la majeure partie des intervenants sur le terrorisme théorisent en disant qu'il est un ensemble d'actes violents visant à semer le chaos et le bouleversement de l'ordre politique mondial actuel. Néanmoins, ces deux définitions comportent des limites lorsqu'on étudie l'implication active et les rôles de la femme au sein des groupes terroristes. En effet, cet enjeu apporte une nouvelle dimension au terrorisme encore impossible à définir aujourd'hui. Ces dernières années, on observe que nombreuses sont les femmes participant dans des groupes terroristes et œuvrant au fonctionnement et à la pérennité de ceux-ci sans avoir à commettre des actes violents ou à prendre les armes.

Ainsi, cette nouvelle réalité nous pousse à conclure que les différentes définitions du terrorisme proposées dans la littérature n'offrent pas une définition englobant la présence des femmes au sein des groupes terroristes. Dans les rares cas où elles sont incluses, les écrits s'intéressent seulement à leurs rôles en tant que combattantes, alors qu'elles occupent diverses fonctions comme nous le verrons dans les lignes qui suivent. De plus, cette limite est un obstacle important dans la discussion et dans la mise en place des stratégies antiterroristes, parce qu'en se basant que sur une vision violente du terrorisme, on occulte les autres tâches effectuées souvent par des femmes qui font en sorte que ces groupes terroristes demeurent opérationnels.

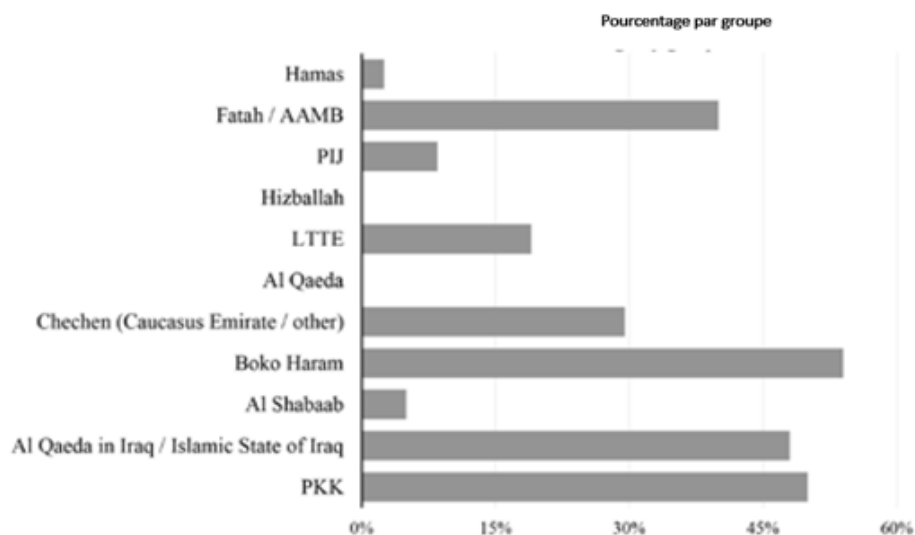
II. LES RÔLES DES FEMMES AU SEIN DES GROUPES TERRORISTES

Comme mentionné plus haut, cette recherche s'intéresse à l'implication et aux rôles occupés par les femmes au sein des groupes terroristes et sur la façon dont une meilleure compréhension de celles-ci favoriserait une adaptation efficiente des politiques en matière de lutte contre le terrorisme actuellement en place. Rappelons également que la littérature sur ce sujet est restreinte, car ce n'est que depuis quelques années que certains chercheurs ont commencé à effectuer des études sur la participation active des femmes dans le terrorisme avec une attention particulière aux motivations de leurs implications et aux rôles qu'elles jouent dans ces organisations. En effet, cette insuffisance de la littérature est due à un postulat longtemps défendu par les médias et certains chercheurs qui estiment que les femmes ne pouvaient pas s'associer à des actes terroristes aussi barbares sans y être contraintes (Gentry & Sjoberg, 2011, p.76). Cette pensée s'explique aussi par une vision sociétale de la femme comme étant incapable de se joindre à un groupe terroriste ou de commettre des attaques terroristes sans qu'elle soit contrainte et forcée par des hommes (Baechler & Trévisi, 2018, p. 1-15).

Cependant, Mia Bloom (2011), Joana Cook (2019), Julie Rajan (2011), Cindy D. Ness (2008), Kim Cragin et Sara A. Daly (2009) et Jessica Davis (2017) expliquent pourquoi et comment les femmes s'impliquent au sein des groupes terroristes. À leurs lumières, les femmes qui rejoignent des groupes terroristes le font sur une base volontaire et s'attendent à jouer des rôles importants et actifs au sein de ceux-ci. De même, comme nous le voyons à la **Figure 1**, le pourcentage des femmes dans des groupes terroristes est tellement élevé, dépassant même 50 % pour des mouvements tels que Boko Haram, Al Qaeda en Iraq ou le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), qu'il est nécessaire de se questionner sur les contributions des femmes dans ces

groupes au lieu de présenter cette implication comme une exception. C'est pourquoi certaines de ces auteures proposent une analyse de cette présence féminine accrue au sein des organisations terroristes en expliquant que les rôles traditionnellement occupés par les hommes, tels qu'être un combattant, commettre des attentats suicides, recruter de nouveaux membres et commettre des exactions macabres, ont fini, avec le temps, par être également occupés par les femmes, ce qui a attiré plus de femmes à s'engager. Ces auteures défendent que les femmes ayant rejoint des groupes terroristes à la fin du siècle dernier jusqu'à présent l'ont fait, entre autres, parce qu'elles étaient motivées par les revendications politiques, masquées par une lutte religieuse que la plupart de ces groupes portaient (Bloom, 2011b, p.18-22). Les auteures soutiennent aussi que la fausse croyance généralisée que les femmes terroristes ne sont que des victimes est couramment accentuée par les stéréotypes liés au genre alors qu'elles agissent habituellement par un mélange de motivations personnelles, politiques et religieuses au même titre que leurs congénères masculins.

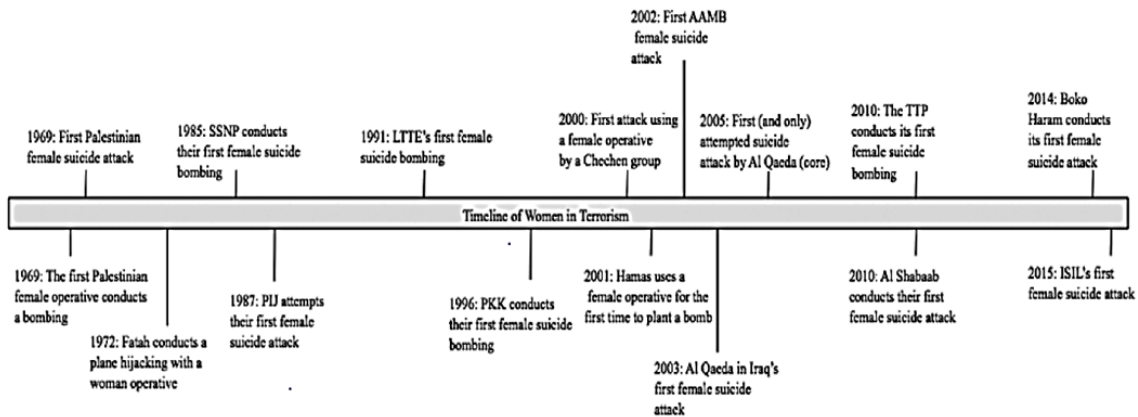
Figure 1 : Pourcentage approximatif de femmes engagées dans des organisations terroristes



(Source : Davis 2017 : 138)

De plus, Julie Rajan (2011, p.18-24) explique que les femmes terroristes, surtout les kamikazes, ont longtemps été perçues comme ayant agi ainsi sous l’impulsion des hommes, qui les auraient poussées à commettre des actes terroristes suicidaires. Cette auteure postule que la société, les gouvernements et les médias ne s’intéressent pas aux motivations des femmes s’impliquant dans des groupes terroristes, mais ne s’arrêtent qu’aux aspects superficiels de leurs actions. Cela a pour conséquence d’occulter cette participation active des femmes dans la violence terroriste, qui ne date pas d’hier comme l’indique la **Figure 2**. En fait, cette image trace une chronologie de la présence des femmes dans le terrorisme de 1968 à 2015 et nous montre que contrairement à ce que soutiennent les médias et certains experts en terrorisme, non seulement les femmes s’impliquent depuis plusieurs années, mais, aussi, commettent des attaques terroristes meurtrières.

Figure 2 : Évolution des femmes dans le terrorisme (de 1968 à 2015)



Source : (Davis, 2017 : 10)

2.1. Facteurs incitatifs et dissuasifs expliquant l'acceptation des femmes par les groupes terroristes

À la lumière de ce qui précède, il est évident que le fait de déterminer les motivations ayant poussé les femmes à se joindre aux groupes terroristes, en plus de comprendre pourquoi les organisations acceptent de les accueillir au sein de leurs troupes, est particulièrement complexe. De prime abord, cela est dû au manque de consensus sur la définition et, ensuite, à l'existence d'une littérature pauvre sur le sujet. Comme nous l'avons présenté ci-haut, les différents auteurs ne s'entendent pas sur la manière d'aborder ce sujet et, même s'il y avait une entente sur la définition, elle ne saurait être généralisée à tous les groupes terroristes. Par ailleurs, chaque groupe est différent, car il est porté par des motivations intrinsèques et s'insère dans un contexte spatio-temporel donné qui varie d'un groupe à l'autre (Davis, 2017, p. 25). Dans ce cas de figure, étudier l'implication et les rôles des femmes dans des groupes terroristes devient alors épineux.

Cependant, si l'on considère le fait que tous les groupes terroristes, qu'ils soient à caractère politique ou extrémiste, ont toujours des motivations profondes, parfois explicables et d'autres fois non, qui les poussent à commettre des actes terroristes, nous pouvons alors comprendre que l'acceptation de leurs congénères féminines doit s'inscrire nécessairement dans un agenda précis et vise ultimement à atteindre un objectif que le groupe n'arrivait point à réaliser sans la présence des femmes (Davis, 2017, p.135). En tenant compte du fait que les organisations à la base des groupes terroristes peuvent être similaires les unes aux autres, peu importe où elles sont implantées dans le monde, il existerait alors des similitudes expliquant l'implication active des femmes au sein de ces organismes selon l'idéologie et la stratégie du moment. D'autant plus que, pour ces organisations majoritairement composées d'hommes avec des idées conservatrices et arrêtées sur la place et les rôles des femmes au sein de la société, l'évolution de leur point de vue sur cette

question a pris du temps. En effet, en ce qui concerne, par exemple, certains groupes salafodjihadistes, Cunningham (2008, p.91-93) théorise que la volonté des djihadistes salafistes d'inclure les femmes dans leur mouvement à titre violent symbolise le sentiment croissant de menace que ce mouvement percevait. En incorporant des femmes dans leurs rangs, les djihadistes élargissent non seulement leur base de recrutement, mais aussi leur base de soutien, ce qui peut indiquer qu'ils ressentent en tant que mouvement les pressions des opérations antiterroristes (Cook, 2005, p.375-384). C'est également l'idée que soutient Mia Bloom lorsqu'elle fait le constat que ce n'est qu'après les attaques du 11 septembre 2001 que certaines organisations telles qu'Al-Qaeda ont commencé à se questionner sur la place des femmes dans le djihad et à la participation active de celles-ci au sein du groupe. Néanmoins, pour d'autres organisations, telles que Daech, le choix de l'implication des femmes au sein de leurs rangs s'est effectué assez rapidement et faisait partie intégrante de l'identité et de l'idéologie de l'organisation, comme nous le verrons dans les prochaines pages (Bloom, 2005, p.54-62).

Toutes ces considérations nous poussent alors à nous demander pourquoi les organisations terroristes acceptent la participation des femmes dans leurs troupes, malgré une idéologie de base qui, en principe, ne le permet pas ? D'après Jessica Davis, il existe plusieurs facteurs incitatifs qui poussent les groupes à autoriser l'adhésion des femmes dans leurs troupes. En premier lieu, cet accord peut s'opérer lorsqu'une organisation désire augmenter l'attention médiatique sur elle (Davis, 2017, p.135). Ce stratagème découle du fait que les groupes terroristes ont compris que les attaques terroristes perpétrées par des femmes suscitent une plus grande attention des médias que celles par des hommes (Bloom, 2017, p.1). Cela est particulièrement pertinent lorsque l'attention des médias est l'un des principaux objectifs des terroristes, comme pour le groupe Boko-Haram qui est mondialement connu pour son utilisation active des femmes dans ses attentats. Cette

tactique trouve son sens dans le fait que, pendant longtemps, les médias ont dépeint les femmes ayant rejoint les groupes terroristes comme étant des victimes collatérales de la volonté des hommes de leur entourage, qui les auraient contraintes à partir avec eux.

Ce faisant, nous voyons que le cadrage médiatique des attentats commis par les femmes contraste avec le traitement réservé aux attaques perpétrées par les hommes. De plus, nous constatons que l'attention est souvent portée sur l'apparence physique des femmes, leurs liens familiaux ou amoureux ou leurs états d'âme, dans le but de rendre sensationnelles les actions commises (Masse, 2019, p.4). Cette victimisation a produit un refus de la violence féminine et, surtout lorsqu'elle se produit au nom d'une organisation terroriste, attire beaucoup l'attention et offre une visibilité incroyable pour le groupe. De cette publicité, les groupes trouvent un canal pour attirer l'attention et véhiculer indirectement leurs idées et, par conséquent, effectuer du recrutement. En d'autres mots, ce traitement distinct fait par les médias, dans les cas d'attentats commis par les femmes ou dans la participation de celles-ci au sein des groupes terroristes, est non seulement bénéfique et profitable pour les organisations, mais il accentue également une vision globale biaisée de la femme, incapable de violence sans la contrainte masculine. Ce premier point montre, par conséquent, que tant que les médias et la société continueront à considérer la violence terroriste comme une affaire d'hommes, l'implication des femmes au sein de ces organisations demeurera minimisée et occultera non seulement l'interrogation sur les raisons pour lesquelles elles ont choisi la violence, mais aussi continuera à être bénéfique aux groupes terroristes.

En second lieu, les organisations terroristes acceptent les femmes dans leurs rangs par nécessité tactique dans l'objectif de toucher des cibles difficiles à atteindre (Davis, 2017, p.135). Cela étant, la croyance généralisée voulant que les femmes sont moins violentes et offensives fait

en sorte qu'elles sont souvent moins craintes par des services de sécurité et ont facilement accès à des endroits que des hommes terroristes auraient de la difficulté à atteindre. De plus,

« les hommes ayant été progressivement pris pour cibles par le personnel de sécurité, le recours à des agents féminins a offert aux organisations terroristes un scénario « gagnant-gagnant » dans la mesure où, si les forces de sécurité évitent de fouiller les femmes de peur d'outrager la population conservatrice locale (sur la base des normes sociales de la modestie féminine et du code d'honneur), elles devenaient alors les agentes idéales pour accéder à des cibles importantes » (Bloom, 2017,p.1 et p. 6) [Traduction libre].

Comprenons alors que, malgré la réticence première des groupes terroristes à intégrer les femmes dans leurs camps, il est clair que lorsque le besoin est présent, ils n'hésitent pas à envoyer les femmes au premier rang, même si elles ne sont pas toujours reconnues comme des membres actives du groupe. Il n'en reste pas moins qu'elles peuvent mener des exactions violentes et significatives pour l'organisation.

Par conséquent, « cette mobilisation féminine explicitement orientée vers l'action violente est, en réalité, bien souvent le résultat des besoins pratiques ressentis par les organisations islamistes combattantes sur le terrain et de la pression accrue sur leurs membres masculins (arrestation, profilage, etc.) » (Bloom, 2011a, p.11) [Traduction libre]. C'est la raison pour laquelle les organisations n'hésitent pas à avoir recours à elles, car « attirant moins la suspicion que les hommes, elles sont alors devenues des atouts tactiques pour des groupes violents souvent en position d'asymétrie devant des États ou des régimes plus forts tant dans les moyens que dans le soutien populaire » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.32). C'est ce qui a été observé, par exemple, lorsque les groupes terroristes envoyaient des femmes kamikazes à la place des hommes, car elles étaient moins susceptibles d'être suspectées ou fouillées pour frapper au cœur des troupes de la coalition en Irak et en Afghanistan. De la sorte, cette tactique s'est non seulement avérée très efficace, mais elle a également attiré l'attention des

médias et a permis de recruter davantage de personnes pour la cause des terroristes (Bloom, 2017, p.6).

En troisième lieu, selon Jessica Davis, les groupes terroristes approuvent l'adhésion des femmes dans leurs organisations en raison d'un manque de main-d'œuvre masculine disponible pour assurer la pérennité des actions de l'organisation. Autrement dit, les dirigeants peuvent ressentir la pression de recruter de nouveaux membres et, dans ce domaine, on observe que les femmes ont grandement contribué au recrutement (Davis, 2017, p.135). En outre, comme l'explique Mia Bloom, au départ les femmes étaient en grande partie responsables de fournir le matériel de soutien aux groupes terroristes tels que les médicaments, la nourriture et les vêtements. Cependant, avec la diffusion en ligne d'idéologies radicales, il y a eu une évolution importante de la participation des femmes au terrorisme mondial (Bloom, 2017, p.9). D'où l'intérêt croissant pour des organisations telles qu'Al-Qaïda qui, ayant perçu l'attrait d'internet pour les femmes djihadistes, a développé un certain nombre de médias sociaux pour les aider à mobiliser et à recruter d'autres femmes et d'autres hommes.

Ce facteur est souvent observable dans des contextes où les groupes terroristes s'essoufflent et ont besoin d'agrandir leurs rangs. En ce sens, en acceptant la participation féminine, ils accèdent à l'autre 50 % de la population disponible, mais aussi celles-ci s'occupent de la propagande et de la propagation des idées des organisations, ce que souvent leurs congénères hommes n'ont pas le temps et les compétences nécessaires pour le faire (Bloom, 2017, p.1). Cette tactique a favorablement aidé les groupes terroristes tels que les mouvements djihadistes qui se sont rendus compte de l'importance de rallier les femmes à leurs causes. Ils ont d'ailleurs produit des manifestes à l'intention de celles-ci pour les motiver à rejoindre leurs causes, tout en se gardant, toutefois, de leur accorder une place égale à leurs compagnons masculins.

En définitive, nous voyons qu'il existe plusieurs facteurs et motifs qui poussent les organisations terroristes à accepter une implication plus ou moins active des femmes dans leurs rangs. Ainsi, comme nous l'avons montré précédemment « bien qu'elles soient très présentes au sein de mouvements extrémistes violents tels que le Hamas, le Hezbollah et les groupes djihadistes islamiques, les femmes demeurent au second plan de la lutte armée : dans les faits, elles n'occupent le devant de la scène que lorsque la nécessité stratégique l'impose » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.32).

2.2. Les motivations poussant les femmes à intégrer des organisations terroristes

Au-delà de l'analyse des raisons pour lesquelles les groupes terroristes accueillent la femme dans leur noyau, il nous faut maintenant décortiquer les motivations qui poussent celles-ci à se joindre à ces mouvements extrêmement violents. En effet, bien que « l'engagement des femmes auprès de groupes radicaux violents ne soit pas un phénomène contemporain » (Schraut et Weinbauer, 2014, cité dans Conseil du statut de la femme et le Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.33), l'intérêt pour une meilleure compréhension de la violence terroriste féminine n'a pas suscité autant l'engouement que l'implication des hommes dans le terrorisme. Par conséquent, « les femmes engagées dans la radicalité violente ont longtemps été considérées comme un non-objet, un phénomène marginal ne méritant qu'une considération à la marge d'un point de vue tant social que scientifique » (Crelinsten, 2007, p.229, cité dans Conseil du statut de la femme et le Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p. 33) et l'étude des motifs les ayant conduites à prendre le chemin de la radicalisation a été construite à partir des propos médiatiques et sociétaux qui, malheureusement, continuaient à renforcer cette idée réductrice de la violence politique féminine.

En fait, des experts théorisent que, « malgré une présence soutenue des femmes dans des groupes radicaux violents à travers l'Histoire [,] les représentations sociales majoritaires de leurs actions demeurent souvent amoindries » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.33). C'est pourquoi l'analyse portant sur les motivations et le processus de radicalisation reste ardue, en raison de cette lecture restrictive du rôle des femmes dans les mouvements terroristes. À cela s'ajoute le fait que les écrits sur l'implication des femmes dans le terrorisme se focalisent principalement au sujet du rôle de la femme kamikaze et de la violence directe de celle-ci, et s'intéressent dans la moindre mesure au parcours de radicalisation diversifié et aux autres rôles qu'elles jouent (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.34). D'un autre côté, notons que « les motivations politiques, idéologiques ou religieuses des femmes engagées dans des groupes terroristes se trouvent fréquemment occultées par une mise en récit personnelle qui ne dévoile que les mécanismes de subordination aux hommes » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p. 37). C'est ainsi que notre analyse de cette partie du mémoire part du principe que :

« les hommes et les femmes partagent la majorité des motivations qui les conduisent à s'engager dans la radicalité violente. [...]. Les principales différences s'observent, en réalité, davantage entre les femmes qui vivent dans des zones de conflits et celles qui vivent dans des territoires en paix » (Speckhard, 2008, p.1002, cité dans Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.35).

Dans l'objectif de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les femmes s'impliquent dans des groupes terroristes, nous présentons deux éléments que sont : les motivations des femmes vivant dans des zones de guerre et celles des femmes vivant en zone pacifiée. Comme nous le verrons, il existe des distinctions profondes entre les facteurs influençant l'implication des femmes au sein des groupes terroristes selon leur provenance géographique.

2.2.1. Les motivations poussant les femmes vivant dans des zones de guerre à participer aux mouvements terroristes

De prime abord, avant d'analyser en profondeur les raisons pour lesquelles les femmes résidant dans des zones de guerre choisissent de s'impliquer dans des groupes terroristes, définissons ce qu'on appelle le processus de radicalisation qui a mené celles-ci à la violence. Jessica Davis décrit ce processus comme étant :

« une combinaison de facteurs internes et externes ainsi que de processus collectifs ou individuels. Un facteur est, dans ce cas, qualifié de circonstance/état qui peut contribuer au processus de radicalisation ou aux motivations d'un individu. Les processus seront largement axés sur les processus psychologiques ou sociétaux qui se produisent et qui peuvent contribuer à la radicalisation » (Davis, 2017, p.32) [Traduction libre].

À la lumière de cette définition, nous pouvons alors nous questionner sur les facteurs internes ou externes qui influencent la décision des femmes vivant dans des zones en conflits de rejoindre des mouvements terroristes. Anne Speckhard explique que « dans les zones en guerre ou sous occupation, les motivations de certaines femmes terroristes découlent parfois d'un traumatisme vécu ou sont alimentées par un désir de vengeance pour avoir subi directement des violences ou une humiliation » (Speckhard, 2008, p.1002-1003, cité dans Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.35). En d'autres mots, nous devons comprendre que les répercussions physiques et psychologiques des conflits armés telles que : le viol, la torture ou la mort ont une incidence sur le processus de radicalisation menant à la violence de certaines femmes (Bloom, 2017, p.7-8). Dans ces cas de figure, la motivation pour se rallier à un groupe terroriste est poussée alors par le désir de revanche sur les soi-disant auteurs de l'injustice. De plus, dans certaines sociétés avec des valeurs religieuses conservatrices, des groupes extrémistes violents utilisent à leur profit le concept de l'honneur afin de recruter des femmes

souvent destinées à commettre des actions kamikazes en se servant des horreurs subies par celles-ci. De la sorte, il s'agit d'une manière de les obliger à se lancer dans un terrorisme de revanche et de recherche de rédemption pour leurs proches (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.35). D'autant plus que dans certains groupes terroristes, nous remarquons que la propagande djihadiste s'est souvent efforcée d'exploiter les facteurs externes et les réactions des individus aux conflits comme « points d'entrée » pour créer et modifier les récits sur les événements, afin de présenter la participation au terrorisme, non seulement comme quelque chose d'important, mais aussi comme une obligation morale de la part de l'individu qui observe et est affecté par le conflit (Davis, 2017, p.38).

Mia Bloom présente les « 4 R plus one » comme les principales motivations de l'implication des femmes dans le terrorisme. Entre autres, il s'agit de : *revenge, redemption, relationship, respect et rape* (Bloom, 2011b, p.235). Cette auteure explique que la plupart du temps, les femmes dans des zones des conflits rejoignent les organisations terroristes parce qu'elles ont un désir de vengeance à la suite d'un tort subi personnellement. Elles rejoignent aussi les organisations terroristes par le biais de la communauté et par souci de rédemption à la suite de l'influence des leaders sociaux, politiques ou religieux qui les poussent à commettre des actes terroristes, le plus souvent des attentats suicides pour laver les péchés et ramener l'honneur à la communauté. Cela s'explique par le fait que l'humiliation subie, surtout dans des contextes d'occupation tels qu'en Palestine, est immense et la réaction à celle-ci peut désinhiber le désir de commettre des actes terroristes ou de soutenir des organisations terroristes (Bloom, 2017, p.7). Dans ces contextes, les groupes terroristes sont non seulement favorables à un engagement violent de la part des femmes, mais ils l'encouragent parce que cette action sera bénéfique pour la visibilité médiatique du groupe et ses activités de recrutement au niveau local ou à l'étranger. La femme

kamikaze sera alors perçue comme une « une héroïne locale » de par son geste (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.35).

Considérant la complexité des facteurs externes tels que le milieu de vie, la vision conservatrice des femmes, le contexte de guerre ou les valeurs religieuses qui agissent sur les décisions de ces femmes; il est difficile de comprendre parfaitement les motifs des femmes qui choisissent de rallier les camps des mouvements terroristes. Dans certaines situations, ce choix est questionnable en raison de la pression des pairs, dont celles-ci peuvent être victimes. Cela étant, cette participation n'est alors profitable que pour les organisations terroristes parce que souvent les rôles qu'on leur confie ne sont que des missions suicidaires pour ainsi dire, la femme terroriste aura alors plus de valeur morte qu'en vie (Bloom, 2011b, p.234).

2.2.2. Les motivations poussant les femmes vivant dans des zones pacifiées à rejoindre les organisations terroristes

In contrario, dans un contexte complètement différent, nous observons, depuis quelques années, un départ massif des femmes occidentales vers la Syrie ou vers certaines régions de l'Afrique afin de rejoindre des groupes djihadistes. En 2015, par exemple, le journal *The Atlantic* a publié qu'il y avait environ 550 femmes occidentales qui ont rejoint Daech (Abdul-Alim, 2015). De ce constat, notre prochaine analyse consiste à examiner les motifs ainsi que les facteurs poussant les femmes qui vivent dans les zones pacifiées à faire le choix de la violence terroriste.

D'emblée, il ne serait pas prétentieux de dire que les femmes qui n'ont pas été confrontées aux zones de guerre n'auraient donc pas été soumises aux influences de groupes terroristes. Néanmoins, le tableau est tout autre dans les faits et nombre d'entre elles suivent le chemin de la

radicalisation et du terrorisme. Bien que l'engagement de ces femmes au sein des organisations terroristes ne se fasse pas sous la coercition, elle est assurément motivée par quelques facteurs externes et internes que nous allons évoquer dans cette partie. Rappelons que, par facteur interne, on entend les circonstances ou les situations qui font qu'un individu peut avoir, incluant des motifs de mécontentement personnels, des expériences traumatisantes et d'autres défis de la vie qui peuvent le rendre vulnérable à la radicalisation ou à l'adoption d'idées radicales (Davis 2017, p.32).

Premièrement, l'une des raisons pour lesquelles les femmes s'engagent auprès des mouvements terroristes est le désir d'entraide et de justice. Or, ce désir de générosité a été détourné par les leaders extrémistes qui ont profité de leur naïveté en les encourageant à rejoindre leurs rangs. Certains responsables n'ont d'ailleurs pas hésité à utiliser des vidéos propagandistes visant à toucher la sensibilité de celles-ci afin de les attirer à leurs causes, et cela a eu un effet non négligeable sur leur décision, surtout chez les jeunes filles occidentales (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.36). Ce sentiment de pouvoir régler des injustices vécues par des populations vulnérables et incapables de se défendre a contribué à des départs vers le chemin du terrorisme. En raison de l'impression de vivre elles-mêmes des injustices au quotidien et en raison de leurs croyances religieuses, certaines femmes en arrivent à être en totale rupture avec leurs sociétés et à rejoindre ces organisations. Cette implication est souvent aggravée par des messages et des vidéos propagandistes qui les incitent à participer d'une manière directe ou indirecte à la cause, le plus souvent par une proposition d'offrir un soutien logistique tel que le recrutement, l'encadrement des enfants, le soutien financier et, parfois, en perpétrant des actes terroristes. En ce sens, à travers ce premier facteur nous comprenons que la motivation de s'impliquer au sein des groupes dépend énormément des valeurs internes de la personne, car les organisations jouent sur la corde sensible de celles-ci afin de les attirer dans leurs

camps. Il faut ajouter à cela la mise en place de politiques restrictives à l'encontre des manifestations religieuses islamiques en Occident, faisant en sorte que l'opportunité de recrutement pour les groupes terroristes s'est agrandie. Elles ont ainsi réussi à faire résonner ce sentiment d'injustice vécue par celles-ci à leurs propres motifs terroristes.

Deuxièmement, les recherches sur le sujet montrent que l'autre facteur qui influence la décision de certaines femmes à s'engager dans des activités terroristes est la communauté autour d'elles (Bloom, 2001b, p.235). C'est dire que l'entourage contribue grandement au choix de rejoindre ou non un groupe terroriste, notamment parce qu'une femme sera plus disposée à s'impliquer dans la violence terroriste si elle a une certaine relation avec un insurgé, un djihadiste connu ou un recruteur qui connaît le groupe. Le contact avec cette personne lui permettrait alors d'accéder à l'organisation, d'avoir un garant pour sa fiabilité et sa dévotion ainsi qu'un protecteur au milieu des zones de guerre. De multiples études ont également montré que les femmes s'appuient sur un individu dans leur vie pour faciliter l'entrée dans un groupe terroriste et que celui-ci contribue de manière significative à la radicalisation de celles-ci ainsi qu'à leur engagement final dans la violence terroriste (Davis, 2017, p.42).

De plus, nous constatons que les femmes, déjà impliquées dans le djihadisme, utilisent les médias sociaux pour effectuer le recrutement d'autres femmes pour le compte de leurs groupes. Ainsi, d'une part, elles sont encouragées à participer, en particulier, à la « guerre électronique » en utilisant les vidéos de l'organisation dans le but d'attirer le plus de personnes à la cause et, d'autre part, elles constituent le point de repère pour les nouvelles recrues et assurent du même coup la pérennité des organisations terroristes.

Finale­ment, sou­lignons que les moti­vations pou­ssant des fem­mes à choisir le che­min de la radicali­sa­tion et de la violence ter­roriste diver­gent d'une per­sonne à l'autre mal­gré le fait qu'il existe des ten­dances communes obser­vables, dont quel­ques-unes évo­quées ci-haut.

2.3. Description des rôles occupés par les femmes au sein des organisations terroristes

Tel que nous l'avons vu précédemment, les trajectoires ainsi que les motivations poussant les femmes à choisir la voie de la radicalisation et du terrorisme varient non seulement d'une personne à une autre, mais aussi d'un groupe terroriste à un autre. En effet, contrairement à leurs congénères masculins, la participation des femmes dans ces organisations s'opère souvent selon un cadre et un espace temporel précis. En d'autres termes, c'est en fonction des besoins des groupes et des objectifs de ceux-ci que les dirigeants définissent les rôles que les femmes occupent au sein de leurs rangs. C'est ce que théorisent notamment le Conseil du statut de la femme et le Centre de prévention de la radicalisation en expliquant que dans des mouvements djihadistes « en raison des éléments idéologiques et théologiques les femmes ont été traditionnellement gardées à l'écart de toute participation directe à la violence déployée par ces groupes, mais cette exclusion ne signifie pas pour autant un refus total de celles-ci dans des mouvements islamistes combattants contemporains » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation 2016, p.44). Ils ajoutent que « même si elles ont été et continuent d'être reléguées à des fonctions subalternes ou à des rôles de soutien, les femmes participent en réalité activement à certaines actions (notamment la propagande et le recrutement) qui ont pour objet de soutenir et de pérenniser ces groupes extrémistes violents » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.44). Voilà pourquoi l'implication et les rôles de celles-ci n'ont cessé d'évoluer et de changer au fil des années à cause de la difficulté à comprendre comment elles sont

arrivées à s'implanter réellement dans le fonctionnement des organisations conservatrices et à la complexité d'analyser leurs apports non négligeables aux activités terroristes de ces groupes.

De la femme combattante dans les conflits de libération nationale, en passant par la femme kamikaze dans des groupes djihadistes tels que Boko-Haram ou Al-Qaeda, jusqu'à la femme recruteuse dans le groupe Daech, par son travail effectué au sein des organisations terroristes; la femme a su s'adapter à l'idéologie de chaque groupe jusqu'à devenir indispensable dans le fonctionnement de ceux-ci. De plus, bien que la violence terroriste féminine ait toujours été minimisée ou décrite comme étant une exception dans les médias ou dans la sphère scientifique, nous ne pouvons pas nier que les rôles occupés par ces femmes sont stratégiques. Il faut reconnaître que dans certaines situations, les agissements des femmes sont plus bénéfiques à ces groupes que ceux des hommes qui participent à la violence directe. Ainsi, comme nous le verrons, chaque rôle joué par ces femmes radicalisées à un objectif précis qui est profitable pour ces mouvements. C'est pourquoi le fait de ne pas s'intéresser à analyse approfondie de comment cette implication des femmes s'est réellement matérialisée serait passer à côté de l'opportunité de comprendre l'apport non négligeable de celles-ci. Dans cette partie du mémoire, nous nous attardons à étudier quelques rôles clés joués par les femmes au sein d'organisations terroristes.

2.3.1. La femme combattante ou kamikaze

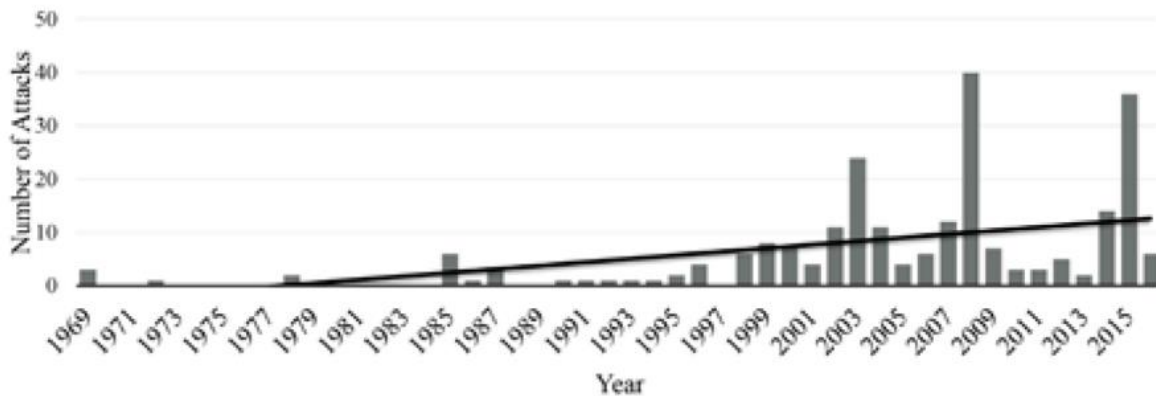
L'implication des femmes dans la violence terroriste active demeure quelque peu exceptionnelle, même si certains groupes radicaux les encouragent à certains moments à prendre les armes et en font même un mode de fonctionnement. Néanmoins, comme le souligne Cindy Ness: « le recours aux femmes et aux jeunes filles dans les combats résulte généralement d'exigences logistiques : le nombre croissant de victimes, l'intensification de la répression par le gouvernement et la possibilité d'échapper à la détection plus facilement que les hommes » (Ness, 2005, p.353-373, cité dans Davis, 2017, p.23) [Traduction libre]. Ainsi, « en estimant qu'un attentat commis par une femme reçoit huit fois plus de couverture médiatique quant au message de danger imprévisible qu'il envoie aux populations, mais aussi relativement à leur pouvoir d'incitation des hommes à prendre les armes ou à commettre des attentats, et ce, pour prouver leur masculinité » (Laster et Erez, 2015, p.88, cité dans Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.46), la prise des armes par les femmes est le résultat d'une réponse stratégique des organisations terroristes. Autrement dit : « les attentats perpétrés par des femmes attirent davantage l'attention des médias que ceux perpétrés par des hommes et ceci est particulièrement bénéfique pour des groupes dont l'un des principaux objectifs est l'attention des médias » (Bloom, 2017, p.1) [Traduction libre].

Par ailleurs, comme nous l'avons expliqué précédemment, la vision des femmes comme étant incapables de commettre des actes terroristes violents pousse les groupes terroristes tactiquement parlant à inciter celles-ci à combattre parce que ce choix résulte d'un ensemble de motivations. Il s'agit entre autres du besoin de signaler à d'autres groupes ou aux gouvernements le sérieux de leurs mouvements. De plus, vu qu' « elles sont moins susceptibles d'être suspectées ou fouillées, elles ont été utilisées pour frapper au cœur des cibles très en vue » (Bloom, 2017, p.

6) [Traduction libre]. Cette tactique s'est avérée très efficace, car la nécessité de créer une surprise tactique ou d'échapper à la détection a fait en sorte que le rôle des femmes en tant que combattante ou kamikaze est essentiel dans le fonctionnement de ces organisations.

En somme, entre 1985 et 2008, les femmes kamikazes ont commis plus de 230 attentats, soit environ un quart de tous ces actes (Romano, 2013, cité dans Bloom, 2017, p.6). Ce chiffre n'a cessé d'augmenter au fil des années jusqu'à atteindre 267 attentats terroristes perpétrés par des femmes en 2016 (Davis, 2017, p.140) et, comme le montre la **Figure 3**, le nombre d'attaques commis et réussi par des femmes terroristes est en croissance.

Figure 3 : Graphique des attentats-suicides féminins réussis entre 1969 et 2016



(Source : Davis 2017 : 140)

Néanmoins, notons que ces données ne nous renseignent pas sur les motivations personnelles de chacun de ces kamikazes et ne nous permettent pas non plus d'effectuer une analyse profonde sur la dangerosité et la violence directe des femmes dans des mouvements terroristes. Néanmoins, nous pouvons en déduire que l'implication des femmes occidentales dans des attentats-suicides, que cela soit au Moyen-Orient ou dans leurs pays d'origine, s'est rarement matérialisée à cause de la complexité organisationnelle de ces activités. De plus, il est clair que ce

genre de rôles est davantage confié aux femmes radicalisées issues des communautés environnantes, car elles sont plus directement impactées par les conflits locaux, comme on l'observe dans certaines zones palestiniennes où les femmes kamikazes sont considérées comme étant des martyres (Bloom, 2017, p.7). Finalement, à travers les années, nous constatons que les organisations terroristes ont tendance à de moins en moins encourager les femmes à jouer un rôle direct sur le champ de bataille, mais plutôt les poussent à leur offrir un soutien logistique.

2.3.2. La mariée djihadiste: (le rôle) traditionnel

Dépendamment des objectifs visés par les organisations terroristes, les rôles accordés aux femmes ayant rejoint leurs camps diffèrent d'un groupe à un autre. Ainsi, au sein des mouvements islamistes récents tels que le groupe État islamique (Daech), nous voyons que le rôle joué par certaines femmes est traditionnel. Dans la mesure que celles-ci ne participent pas directement aux combats, mais elles contribuent toutefois à maintenir l'équilibre interne et la pérennité du groupe. En partant de l'idée que tout bon musulman doit quitter les terres non musulmanes pour vivre dans des terres musulmanes, certains mouvements islamistes ont donné à la hijra :

« une place particulièrement importante dans les discours jihadistes destinés aux femmes puisqu'elle permet de construire une justification qui leur est spécifique. En effet, si elles ne sont pas autorisées à combattre (autrement dit à s'engager dans le jihad), les femmes ont le devoir d'émigrer vers une « terre de jihad » afin de soutenir l'effort de guerre mené par les groupes jihadistes sur place » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.47).

Dans un autre sens, lorsque les femmes rejoignent le territoire de ces groupes, elles s'occupent principalement du bon déroulement de la vie quotidienne de l'organisation. Une fois arrivées, elles sont rapidement mariées à l'un des combattants du groupe et ont une vie strictement de cuisine, de nettoyage et d'éducation des enfants. Ainsi, en occupant ce rôle traditionnel, elles sont responsables

de donner aux combattants un sentiment de famille, en plus de donner aux enfants une éducation basée sur les préceptes et les principes du groupe terroriste.

La compréhension de ce rôle est essentielle, puisqu'au fil des années certains groupes tels que Daech ne cherchaient plus seulement à mener un conflit sociopolitique, mais visaient plutôt à établir des communautés de vie en s'enracinant sur un territoire précis où la loi islamique dictait leurs conduites et où les actes terroristes étaient leurs moyens de se défendre. Plusieurs femmes occidentales et orientales ont répondu à cet appel de vivre en totale rupture avec leurs sociétés d'origine en acceptant de se marier à des combattants terroristes, en offrant un soutien à la transmission de l'idéologie par l'intermédiaire de l'éducation des enfants, de la propagande en ligne et du recrutement de nouveaux membres, tout spécialement des femmes. En 2016, les chercheurs estiment « qu'environ plus de 20 000 étrangers, dont 4 000 ressortissants occidentaux, auraient rejoint la Syrie depuis 2012, le nombre de femmes figurant parmi eux est estimé à plus de 2 000, dont 550 ressortissantes occidentales, et notamment quelques Canadiennes » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.48). De ce nombre, plusieurs étaient celles qui jouaient ce rôle traditionnellement réservé aux femmes, ce qui fait en sorte qu'elles ont été considérées comme moins dangereuses comparativement à leurs congénères masculins qui étaient sur les lieux de combats. C'est donc cette image de la femme terroriste domestique qui est véhiculée dans les médias pour expliquer que celles-ci représentent moins une menace par rapport aux hommes radicalisés.

Néanmoins, le rôle de femme au foyer qui donne naissance aux enfants, les élève comme de futurs combattants, prépare des repas ou gère le domicile peut sembler incongru dans un environnement de conflits. Toutefois, les femmes dans cette position garantissent non seulement la progression des idées radicales, mais aussi, elles n'hésitent pas à valoriser cette manière de

contribuer à l'avancement du groupe auprès d'autres femmes, surtout occidentales pour les attirer à se joindre à la cause. En ce sens, à travers l'analyse de ce rôle de mariée, nous constatons que la participation des femmes dans les groupes terroristes peut s'effectuer par des accomplissements non violents, mais indispensables toutefois. Il est important de rappeler que malgré le fait qu'elles s'impliquent indirectement dans les activités terroristes, les femmes ne sont pas moins radicalisées et inoffensives, elles demeurent agressives et menaçantes.

2.3.3. La femme recruteuse et formatrice

Dans le but de continuer à offrir un soutien logistique aux organisations terroristes, les femmes jouent un rôle important, voire essentiel, dans la propagande et dans le recrutement de nouveaux candidats. En effet, elles constituent un atout, car, par l'intermédiaire des médias sociaux et des voix médiatiques mis en place par certains groupes, elles mènent des opérations de séduction pour attirer d'autres hommes et femmes, tout particulièrement ceux d'origine occidentale à rejoindre la voix de la radicalisation et du djihadisme. Ainsi, bien qu'elles occupent un rôle « côté coulisse », en tant que recruteuses, elles vantent les mérites de ces rôles d'épouse et de mère qui sont très loin des zones de combats, mais qui sont primordiaux pour la survie des mouvements. C'est notamment l'exemple d'une ressortissante européenne ayant rejoint le groupe État islamique qui explique à ses abonnés que « la meilleure chose qu'un homme puisse faire est le jihad et la meilleure chose qu'une femme puisse faire est d'être une épouse vertueuse et d'élever des enfants dévoués eux aussi » (Hoyle, Bradford et Frenett, 2015, p.31, cité dans Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.49). De plus, Mallory Shelbourne explique que, dans des organisations telles que Daech, « les femmes jihadistes à l'intérieur ou à l'extérieur du califat utilisent les médias sociaux pour recruter et guider d'autres femmes pour la cause et la plupart de

ces recruteuses viennent principalement de pays occidentaux comme la France, les États-Unis, le Canada, etc. » (Shelbourne, 2015, cité dans Davis, 2017, p.127) [Traduction libre]. En d'autres mots, elles sont encouragées à participer à la radicalisation en ligne en fournissant une plateforme aux organisations pour véhiculer leurs idéologies à l'échelle mondiale, en les aidant à atteindre de nombreuses personnes (Davis, 2017, p.128).

En outre, rappelons qu'antérieurement, les organisations terroristes utilisaient rarement de façon récurrente les médias sociaux et internet comme un outil pour attirer les gens à leur cause, car la publicité s'effectuait via le choix des cibles et des attaques menées. De l'autre côté, certains groupes terroristes formés ces vingt dernières années ont compris l'avantage d'internet en mobilisant les femmes comme partisans dans la diffusion de la propagande et des communications du groupe en général. Avec cette forte participation des femmes dans le mécanisme de propagande en gérant et en alimentant le site web, elles ont eu l'occasion de présenter et de partager une vision nouvelle et accueillante du terrorisme. De surcroît, dans ce rôle, elles disposent d'un espace égalitaire pour partager leurs points de vue, être entendues et avoir une influence. Retenons alors que les femmes :

« créent un lien social important avec leurs recrues, l'un des principaux moyens par lesquels les femmes développent un réseau de soutien et d'encouragement mutuel parce que, sans ces liens sociaux et ce lien de confiance, elles n'auraient peut-être pas la capacité de surmonter les barrières existantes pour entrer et s'impliquer dans les groupes terroristes » (Davis, 2017, p.128).

En définitive, il est évident que dans ce rôle, les femmes transforment les mécanismes de recrutement et de formation utilisés par les organisations en rendant accessible le matériel de propagande et en encadrant de loin celles qui veulent se rallier aux mouvements. Non seulement elles rendent le processus de radicalisation plus facile et plus accessible à d'autres femmes, surtout occidentales, mais elles offrent également une structure et un accompagnement à celles qui

décident de quitter leurs pays pour des zones de combats comme nous l'avons vu avec les départs massifs de jeunes femmes vers l'Irak ou la Syrie. Dans cette position, bien qu'elles n'utilisent pas les armes pour imposer leurs visions et leurs idéologies, les femmes radicalisées n'en demeurent pas moins très dangereuses, parce que le résultat de leurs actions assure la propagation des idées radicales.

2.3.4. Les femmes en tant qu'acteurs solitaires

Contrairement à un nombre croissant d'hommes radicalisés qui commettent des actes terroristes seuls, sans aucun soutien d'un groupe d'individus ou de l'organisation terroriste, il est très rare de voir des femmes qui décident d'avoir recours à la violence de manière isolée au nom d'un groupe terroriste. Jessica Davis explique à cet effet que « les femmes semblent plus fréquemment attirées par le terrorisme par le biais de relations sociales que les hommes, ce qui fait des organisations un facteur important de leur recrutement » (Davis, 2017, p.141-142) [Traduction libre]. Ce faisant, bien que le processus de radicalisation soit individuel et que les motivations à adhérer aux idées de ces mouvements varient d'une personne à une autre, nous observons que les femmes préfèrent s'entourer de connaissances (mari, frère ou autres femmes) qui les aideront à naviguer dans cet environnement conservateur, qui peut être particulièrement hostile et dangereux pour elles. Néanmoins, cette constatation d'une participation moindre des femmes dans des actes terroristes isolés est seulement applicable dans des contextes de violence directe et d'attaques physiques. En ce sens, lorsque nous analysons les rôles de logisticiennes que la plupart de femmes radicalisées occupent au sein des groupes terroristes, nous voyons qu'elles n'ont pas besoin nécessairement d'un entourage pour les guider ou les protéger. Ce fut notamment le cas pour Mediha Medy Selkicevic, une jeune Américaine de 34 ans qui a volontairement acheté des équipements dans le

but de les envoyer en Syrie pour Daech et qui a été condamnée pour avoir soutenu un groupe terroriste (Keyser, 2015). Nous avons aussi le cas d'une jeune femme qui a soutenu financièrement Momin Khawaja (condamnée pour avoir participé à la préparation d'une attaque terroriste en 2004) et dont la justice canadienne a tranché qu'elle n'avait commis aucun méfait et qu'elle avait été manipulée (Cour Supérieure de justice ontarienne, 2009, cité dans Davis, 2017, p.142). On ne peut que se poser la question de savoir si le jugement aurait été le même pour un homme dans une situation similaire. En d'autres termes, l'évaluation des activités terroristes commises par des actrices isolées ne devrait pas seulement s'effectuer sous la loupe des attaques directes, mais devrait également inclure tous ces rôles de soutien que les femmes occupent majoritairement au sein des organisations terroristes.

En conclusion, au travers de ce chapitre nous avons développé les différents aspects des motifs qui peuvent pousser les organisations terroristes à accueillir et intégrer les femmes dans leurs camps. Contrairement à la croyance selon laquelle les groupes terroristes refuseraient une participation active des femmes au terrorisme basé sur leurs idéologies conservatrices qui oppriment les femmes et limitent leur rôle dans la politique et la société (Davis, 2017, p.1), nous avons pu comprendre qu'au fil des années, ces groupes acceptent l'implication de la femme dans leurs activités. Ils les encouragent même à occuper des rôles de logisticien qui sont nécessaires à l'avancement des groupes. De plus, comme nous l'avons mentionné, compte tenu des objectifs internes de chaque organisation terroriste, que cela soit pour attirer l'attention des médias sur leurs activités terroristes ou pour pouvoir atteindre des cibles difficiles d'accès ou que cela soit pour le recrutement des nouveaux membres, les rôles que les femmes jouent dans ces groupes s'articulent autour de ces différents objectifs. Pour cela, malgré des idées conservatrices existantes dans certains groupes terroristes, la présence des femmes dans leurs rangs est désirée et profitable pour eux.

Par ailleurs, les motivations pour lesquelles les femmes rejoignent les mouvements terroristes sont multiples et dépendent principalement de leurs environnements de radicalisation. En effet, les raisons pour lesquelles une femme radicalisée vivant dans une zone de conflit où les groupes terroristes opèrent déjà divergent de celles qui pousseront une femme occidentale à embrasser l'idéologie d'un groupe et à s'impliquer activement auprès de lui. Néanmoins, tel que nous l'avons expliqué, il existe des similitudes entre les motivations de ces femmes indépendamment de leur milieu de provenance, car elles ont un besoin commun de jouer des rôles actifs au sein de ces groupes et aider à la pérennité de ceux-ci. Finalement, bien que les motivations des femmes qui s'engagent activement dans le terrorisme diffèrent d'une personne à une autre, les rôles qu'elles occupent au sein des groupes terroristes visent majoritairement à soutenir logistiquement leurs congénères masculins qui s'impliquent directement dans la violence terroriste.

La conception répandue dans les médias selon laquelle les femmes ayant rejoint les mouvements terroristes n'occupent que des rôles secondaires et ne sont cantonnées qu'à des tâches traditionnelles (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.7) devrait être revue surtout dans le cadre de la mise en place des politiques antiterroristes. Une meilleure compréhension des différents rôles décrits précédemment nous aide à appréhender toutes les facettes de la place des femmes dans le terrorisme et surtout nous permet d'avoir une nouvelle analyse des stratégies de lutte contre le terrorisme qui prennent en considération ces rôles. En outre, retenons que la violence terroriste ne se manifeste pas seulement par des attaques directes, mais également dans toutes les activités de soutien que mènent ces femmes radicalisées. D'où, l'importance de transcender les conceptions et la vision actuelle des rôles des femmes au sein des organisations terroristes pour se questionner sur comment évaluer les politiques antiterroristes au

regard des points élaborés dans ce second chapitre. À cette fin, nous consacrons le prochain chapitre à une étude approfondie des politiques antiterroristes contre le terrorisme au féminin actuellement en place dans différents pays².

² Vu que chaque pays possède ses propres politiques antiterroristes et qu'il nous est impossible de tous les analyser et évaluer, c'est pourquoi notre mémoire se concentrera sur un seul pays (le Canada), mais les conclusions de ce cas peuvent s'appliquer ailleurs.

III. ANALYSE DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME MISE EN PLACE AU CANADA

La compréhension des rôles des femmes au sein des organisations terroristes et l'analyse approfondie des motivations poussant celles-ci à participer à des actes terroristes nous ont permis de réfléchir sur l'implication féminine dans le terrorisme moderne, en mettant notamment l'accent sur comment elles contribuent directement et indirectement, mais de façon efficace, à l'avancée des idéologies de ces organisations. Ainsi, comme évoqué et analysé dans le chapitre précédent, la participation des femmes dans des activités terroristes n'a cessé d'augmenter globalement au fil des années. Cette présence féminine a également été très profitable aux groupes en question. Cependant, nous constatons que malgré l'accentuation croissante des femmes choisissant le chemin de la radicalisation violente, ces engagements demeurent moins théorisés. Le manque de recherches et d'études sur cet enjeu fait en sorte qu'il y a des lacunes dans l'élaboration des stratégies et des politiques antiterroristes ciblant spécifiquement les femmes terroristes. Ajoutons que les stéréotypes sociétaux qui perdurent sur la violence féminine font que « la participation de celles-ci à des groupes radicaux est envisagée, la plupart du temps, comme une exception. À ce titre, l'engagement radical violent des femmes, quand il est reconnu, n'est considéré que comme une « exception confirmant la règle » du caractère minoritaire d'un tel phénomène en comparaison des hommes » (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation, 2016, p.37). De même, l'implication active des femmes dans le terrorisme n'est souvent évoquée que dans des contextes spécifiques tels des attentats-suicides. Cela a pour conséquence d'avoir une compréhension erronée des rôles des femmes au sein des mouvements terroristes et, par ricochet, des implications non négligeables sur l'élaboration et la mise en place des politiques de lutte contre

le terrorisme au niveau national et international (Conseil du statut de la femme et Centre de prévention de la radicalisation 2016, p.37).

D'ailleurs, les femmes ayant occupé les rôles décrits précédemment sont souvent moins imputables face à la justice par rapport aux hommes, parce que les experts continuent à se concentrer seulement sur l'aspect violent du terrorisme. Alors que, comme nous l'avons vu, plusieurs femmes terroristes participent à l'expansion des organisations djihadistes sans avoir recours à la violence. Cela étant, en élaborant des stratégies antiterroristes qui se basent sur cet angle, les pays minimisent l'apport des femmes dans le terrorisme et posent un statu quo sur les activités terroristes les plus importantes à combattre. Or, tel que nous l'avons expliqué, les rôles occupés par les femmes au sein des groupes terroristes visent principalement la pérennité du groupe et la propagation de l'idéologie au travers le recrutement de nouveaux membres. Si dans la mise en place des politiques antiterroristes les gouvernements mettent l'emphase seulement sur le côté violent du terrorisme qui est majoritairement perpétré par les hommes; nous pouvons alors questionner l'efficacité de cesdites politiques. Cela est d'ailleurs plus flagrant si elles ne prennent pas en compte les occupations de centaines de femmes qui se sont impliquées au fil des années dans des organisations terroristes au même titre que leurs congénères hommes.

De plus, nous croyons qu'un manque de considération de l'implication et des rôles joués par les femmes dans le terrorisme nuit à l'efficacité des politiques antiterroristes. À notre sens, lorsqu'on néglige les activités terroristes menées par les femmes en raison du fait qu'elles ne participent pas directement aux attaques terroristes, lorsqu'on ne tient pas compte des motivations qui poussent les groupes à les recruter et des motivations des femmes elles-mêmes à s'engager dans la violence terroriste, nous ne pouvons pas développer des stratégies de lutte contre le terrorisme qui sont efficaces.

Dans ce chapitre, nous poursuivons alors notre réflexion sur l'implication des femmes au sein des groupes terroristes en mettant l'accent sur les stratégies contre le terrorisme actuellement en place afin de déceler les lacunes ou les pratiques prometteuses existantes pour contenir cette participation grandissante. Toutefois, vu que chaque pays possède ses propres politiques antiterroristes, il nous est impossible de tous les analyser. C'est pour cela que dans le cadre du mémoire nous avons choisi de nous concentrer sur le cas du Canada.

En effet, la stratégie canadienne en matière de lutte contre le terrorisme actuellement en place est intéressante à étudier, car le gouvernement canadien a travaillé fort au cours des dernières années pour contrer l'extrémisme, la radicalisation menant à la violence et le terrorisme. Ce qui s'est traduit par la mise en place de différentes actions dont le développement en 2011 de *la Stratégie Renforcer la résilience face au terrorisme*, la toute première stratégie antiterroriste du Canada (Sécurité publique Canada, 2011) et le lancement en 2018 de *la Stratégie nationale sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence du Canada* (la Stratégie nationale) (Sécurité publique Canada, 2018). Ainsi, il est évident que le Canada est très engagé à lutter contre le terrorisme au niveau national et international, ce qui nous amène à nous questionner sur les actions concernant l'implication des femmes dans les organisations terroristes.

Dans le but d'effectuer cette analyse, nous présentons, en premier lieu, un survol de la politique antiterroriste canadienne, mise à jour en 2018. Cet exercice nous permet d'y décoder les mesures adoptées par le gouvernement canadien afin de contenir la radicalisation violente et plus particulièrement celles des femmes. Dans la seconde partie de ce chapitre, nous évaluons les failles de cette stratégie et la réponse que préconisent les praticiens pour améliorer la politique actuelle canadienne en matière de lutte contre le terrorisme féminin. Finalement, rappelons que, dues à la complexité du sujet et au manque de recherches abondantes sur l'implication des femmes dans des

groupes terroristes, nous avons choisi de nous focaliser sur la littérature évoquant la lutte contre le terrorisme au sein des groupes djihadistes.

3.1. Stratégie nationale canadienne en matière de lutte contre la radicalisation menant à la violence

Depuis 2006, avec les attentats manqués du « Toronto 18 »³, jusqu'en 2018, le Canada a connu une accentuation des actes de violence à caractère terroriste et de la violence extrême sur son sol (Sécurité publique Canada, 2018). À ce regard, les différents paliers gouvernementaux ont toujours agi afin de contrer cette menace et leurs efforts en matière de lutte contre le terrorisme n'ont cessé de s'accroître d'année en année. Mettant l'accent sur la prévention et le partenariat avec les autres pays pour vaincre cette violence, le gouvernement canadien a pris l'initiative, en 2015, d'ouvrir le Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (Centre canadien) par l'intermédiaire du ministère de Sécurité Publique afin de lutter contre la radicalisation menant à la violence (Sécurité Publique Canada, 2017). En effet, après avoir connu des attaques à caractère terroriste sur son sol, le départ de Canadiens pour combattre auprès des groupes djihadistes, sans oublier l'intensification des idées de la droite extrémiste, l'inauguration de ce centre en 2017 avait pour objectif de montrer l'engagement actif du gouvernement à soutenir les programmes de lutte contre la radicalisation et l'extrême violence. En janvier 2018, le Centre canadien a lancé *la Stratégie nationale sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence* visant à

« expliquer la radicalisation vers la violence et les comportements destructeurs et nuisibles qui en découlent, y compris leurs impacts sur les Canadiens et les communautés », en plus de « décrire l'approche gouvernementale pour prévenir et contrer la radicalisation vers la violence par la prévention précoce, la prévention des risques et le désengagement des

³ Un groupe de 18 personnes qui planifiait des attaques terroristes dans diverses grandes villes canadiennes (Sécurité publique Canada, 2018)

idéologies violentes » et finalement à « présenter trois priorités qui ont été identifiées par le Centre canadien pour l'engagement communautaire et la prévention de la violence en consultation avec des intervenants, le public et des experts internationaux » (Centre canadien, 2018, p.3).

Toutefois, malgré la mise en place de tous ces processus de lutte contre la radicalisation menant à la violence, des lacunes demeurent sur le positionnement du gouvernement et sur ses partenaires nationaux autour de la question de la radicalisation des femmes et de leur participation à des organisations terroristes. En effet, selon la Stratégie nationale, la position canadienne sur cet enjeu est que l'implication des femmes dans ces mouvements n'est pas sur une base volontaire telle que certains chercheurs tendent à le montrer et, par conséquent, elle ne peut pas être analysée et contrôlée en utilisant les mêmes références que la violence extrémiste de leurs congénères masculins. En d'autres mots, bien que « les recherches montrent que les hommes et les femmes partagent un grand nombre des facteurs qui les poussent à rejoindre des groupes extrémistes violents, tels que le désir d'aventure, d'émancipation, d'appartenance, d'objectif et d'affirmation d'une identité particulière qu'ils considèrent comme marginalisée » (Centre canadien, 2018, p.9), le Centre canadien soutient que ces facteurs peuvent cependant être vécus différemment par les hommes et par les femmes. D'autant plus que « les organisations extrémistes violentes et terroristes exploitent délibérément les normes et dynamiques liées au genre pour recruter et conserver leurs membres » (Centre canadien, 2018, p.9).

Cependant, ce point de vue sur la participation des femmes dans les activités terroristes ou extrémistes est questionnable, surtout concernant, par exemple, tous les enjeux liés autour de la question du retour des Canadiens ayant rejoint des organisations djihadistes en Syrie ou en Irak. Rachel Schmidt rappelle qu'

« en 2016, la majeure partie de l'attention portée à la politique antiterroriste canadienne s'est non seulement concentrée sur la violence d'inspiration islamiste et sur la prévention

du départ des citoyens, mais avait beaucoup moins mis l'accent sur ceux qui revenaient ou sur d'autres types d'extrémisme violent » (Schmidt, 2020, p.600) [Traduction libre].

Ainsi, cette décision est questionnable, selon elle, dans le sens où

« les représentants du gouvernement canadien n'ont seulement pas émis de plan clair sur ce qu'il convient de faire avec les citoyens canadiens détenus en Syrie et en Irak (en majorité des femmes) alors que d'après les estimations officielles en 2016, 20 % des combattants étrangers canadiens (ou "voyageurs extrémistes") étaient des femmes et des filles » (Schmidt, 2020, p.601) [Traduction libre].

Par conséquent, le choix des praticiens canadiens de continuer à garder essentiellement l'accent sur l'avancement d'un travail avec des individus à risque de radicalisation (des hommes pour la plupart) ou qui se désengagent de l'extrémisme violent, tout en minimisant la radicalisation volontaire et la violence terroriste des femmes, nous indique qu'il y a des lacunes concernant cet enjeu. Nous devons aussi en comprendre qu'il faut revisiter et améliorer les politiques antiterroristes actuellement en place pour mieux étudier et définir l'implication des femmes dans des organisations radicales. Il s'agit là d'une manière qui permettrait de mieux s'interroger autour des questions entourant le rapatriement des femmes ayant rallié les zones de combat en Syrie ou en Irak. En effet, en comprenant mieux les rôles occupés par les femmes au sein des organisations terroristes, le gouvernement canadien pourrait plus efficacement gérer leur retour sur le territoire et facilement encadrer leurs processus de déradicalisation et de réintégration dans la société. De plus, comme nous l'avons expliqué précédemment, certaines opérations telles que le recrutement des nouveaux membres ou le soutien financier au terrorisme mené par les femmes terroristes peuvent s'effectuer à distance. Ainsi, le retour au Canada de ces femmes terroristes ne rime pas nécessairement avec la fin de leur radicalité ni de leurs activités terroristes. C'est pourquoi, dans la réponse apportée par le Canada contre le terrorisme, il devrait y avoir un effort particulier mis sur la surveillance et sur la répression de toute propagande extrémiste ou sur l'apologie de toute violence terroriste. Cela est d'autant plus vrai que les femmes revenant de ces groupes terroristes

continuent à manifester un lien d'attachement à ceux-ci ou tentent parfois de faciliter des activités terroristes sur le territoire canadien.

3.2. Les lacunes de la Stratégie concernant la violence terroriste au féminin

En prenant en compte le fait que les rôles exercés par les femmes dans des groupes terroristes sont souvent moins axés sur une participation directe dans les combats et davantage vers un soutien logistique qui permet d'assurer la pérennité de ceux-ci, « la négligence de la gente féminine et de la dynamique de genre dans le terrorisme nuit aux efforts antiterroristes canadiens » (Cook, 2019, p. 25) [Traduction libre]. Si bien que :

« le fait d'ignorer la participation active de celles-ci entraîne des conséquences involontaires sur l'efficacité de la stratégie, surtout dans des domaines tels que les possibilités d'intervention des facteurs, les déficiences dans l'analyse des facteurs d'incitation et d'attraction au recrutement et à la radicalisation, la justice pénale ou les stratégies des praticiens » (Fink, Zeiger & Bhulai, 2016, p.10, cité dans Cook, 2019, p.25) [Traduction libre].

De plus, Schmid rappelle que :

« le gouvernement est "la principale agence de définition" qui détient de facto le "pouvoir de caractérisation" de ce qu'est un terroriste et de ce qui constitue un acte terroriste. Il informe et influence donc la manière dont les femmes sont perçues dans les groupes terroristes et les solutions pour y faire face » (Schmid, 2004, p.385).

En d'autres mots, le gouvernement canadien par le biais de sa stratégie de lutte contre le terrorisme a le rôle le plus essentiel. Compte tenu de ce qu'il inclut dans sa vision et dans sa définition de cette politique, on peut déceler s'il considère, de prime abord, les femmes radicalisées comme une menace réelle en matière de terrorisme et s'il juge que l'implication de celles-ci dans des groupes est le fruit d'une coercition d'un système idéologique archaïque. De même nous pourrions y évaluer si leur participation est volontaire et qu'il faut donc la contrer au même titre que la violence terroriste masculine. Finalement, les pratiques antiterroristes au Canada doivent continuellement

prévoir, évaluer et prévenir les menaces terroristes dans leurs stratégies, en s'informant sur la manière dont les rôles des femmes ont évolué dans les groupes terroristes et, surtout, que ces organisations n'hésitent pas à adapter leur idéologie extrémiste de base afin d'accommoder et d'encourager les femmes à rallier leurs rangs.

De plus, comme nous l'avons mentionné précédemment, ces mouvements ont non seulement compris l'importance de l'attention médiatique autour de la violence terroriste directe ou indirecte des femmes par rapport à celles des hommes, mais ils surfent aussi sur « l'un des avantages les plus significatifs des femmes terroristes, qui est que leur potentiel est nié, ignoré et diminué et, par conséquent, qu'elles sont presque toujours imprévues, sous-estimées et très efficaces » (Cunningham, 2007, p.122) [Traduction libre]. C'est pourquoi les efforts de contre-terrorisme devraient viser à tirer des leçons de l'implication de ces femmes dans ces organisations, en exploitant les renseignements qu'elles peuvent détenir, surtout en matière de financement et de recrutement. À cette fin, Cunningham croit que « l'éventail des femmes participant à des organisations violentes, des combattantes aux sympathisantes, devrait être exploité, car elles sont capables de donner une image plus complète des organisations et des participants » (Cunningham, 2007, p.123) [Traduction libre]. Suivant les mêmes trajectoires que les hommes, il est alors impératif que les praticiens restent ouverts d'esprit sur cet enjeu et qu'ils soient capables de discerner quand cette participation suit une trajectoire qui peut favoriser l'action violente. Ainsi, tant que le gouvernement canadien continuera à considérer comme minimale l'implication des femmes au sein des organisations terroristes, cela réduira les opportunités d'améliorer la Stratégie nationale pour la rendre plus à jour et efficace.

Enfin, l'un des points les plus importants dans la Stratégie nationale est de « soutenir la recherche pour mieux comprendre comment les terroristes et les extrémistes violents mènent

leurs activités dans l'espace en ligne et comment y faire face » (Centre canadien, 2018, p.31). En effet, le Canada, avec ses partenaires locaux et internationaux, a compris que les organisations extrémistes violentes et terroristes ont recours à Internet et aux médias sociaux de différentes façons pour faire avancer leur cause. De cette façon, non seulement elles endoctrinent les personnes pour adopter leurs idéologies et recrutent des gens pour qu'ils se joignent à l'organisation ou fournissent un soutien financier, mais aussi elles se servent de l'espace virtuel pour inspirer, encourager, organiser, financer et planifier des gestes de violence (Centre canadien, 2018, p.32). Toutefois, cette approche possède des lacunes dans le sens où en choisissant de ne pas se concentrer sur les rôles joués par les femmes au sein des groupes terroristes, le Centre canadien passe à côté d'une source d'informations utiles et importantes. En effet, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, les femmes ont souvent fait usage de la technologie pour la collecte de fonds, le recrutement et la propagande pour le compte d'organisations extrémistes ou terroristes basées au Moyen-Orient, en Afrique ou même en Occident. En ce sens, « la technologie donne aux femmes et à leurs organisations une influence et un accès transnationaux, créant ainsi un moyen de lier les expatriés aux conflits locaux » (Cunningham, 2007, p.123) [Traduction libre]. Il est alors essentiel de comprendre que l'implication des femmes au sein des groupes terroristes n'est pas le fruit d'une coercition. En ce sens, la Stratégie devrait être améliorée afin d'approfondir les rôles que celles-ci jouent dans ces organisations, car bien qu'elles ne participent pas directement aux combats ou qu'elles ne commettent pas des actes terroristes traditionnels comme leurs congénères masculins, elles assurent néanmoins la survie et la perpétuation des activités de ces organisations. En matière de lutte contre la radicalisation menant à la violence, le gouvernement canadien et ses partenaires gagneraient à moins considérer les activités terroristes sous la loupe

« d'organisations terroristes conservatrices/religieuses et les attentats suicides, deux caractéristiques qui ont jusqu'à présent été considérées comme inhospitalières à la participation des femmes, mais plutôt chercher à saisir l'opportunité d'analyser les activités de celles-ci dans le terrorisme, notamment parce qu'elles ont le plus d'impact sans faire usage de la violence, mais en utilisant simplement la technologie, le déni et la tromperie » (Cunningham, 2007, p.123) [Traduction libre].

Enfin, les efforts de contre-terrorisme doivent viser à tirer des leçons du passé pour anticiper les éventuels défis à venir et, si ces efforts ne parviennent pas à prévenir le terrorisme féminin, un effort rapide doit être fait pour répondre de manière efficace et neutre à l'innovation des acteurs féminins dans des contextes violents (Cunningham, 2007, p.122).

CONCLUSION

La présence des femmes au sein des groupes terroristes existe depuis plusieurs années, bien que celle-ci ait toujours été minimisée et moins étudiée. En effet, comme nous l'avons souligné tout au long de ce mémoire, il existe peu de recherches et d'ouvrages qui s'interrogent sur la participation active de la femme dans la violence terroriste et qui remettent en question également la manière dont leurs rôles ont eu un impact dans le fonctionnement de ces mouvements. Il existe aussi peu d'études qui examinent la façon dont cet enjeu devrait être mieux pris en compte dans les pratiques antiterroristes au Canada et ailleurs dans le monde, particulièrement dans les pays occidentaux. Ainsi, en terminant ce mémoire, nous pensons qu'il est intéressant de présenter quelques recommandations que les intervenants en lutte contre le terrorisme devraient considérer dans leurs stratégies actuelles afin de mieux comprendre et contrer le terrorisme au féminin. En fait, bien que la menace terroriste islamiste soit présentement faible (Sécurité publique Canada, 2018), les événements de ces 20 dernières années nous ont appris que le terrorisme est encore réel. Depuis les attentats du 11 septembre 2001 jusqu'aux attaques perpétrées partout dans le monde entre 2014 et 2019 par les adhérents des groupes djihadistes ou d'extrême droite, nous voyons que les organisations terroristes n'ont cessé d'évoluer dans leurs tactiques et que cela a un impact sur les cibles visées, le recrutement (accueil favorable des femmes dans leurs rangs, recours à la technologie pour plus de visibilité) ainsi que l'accroissement des financements internationaux du terrorisme. Pour une meilleure conception de la politique antiterroriste, il nous faut corriger la vision biaisée du terrorisme sous l'angle de la violence directe commise par des hommes radicalisés agissant en suivant une idéologie conservatrice pour s'intéresser également à tous ces rôles occupés par les femmes dans ces groupes. Ces rôles s'avèrent être souvent non reliés aux attaques physiques, mais aident à assurer la pérennité du terrorisme.

À cet effet, nous croyons qu'il est premièrement très important de contester le regard posé par la société et les médias en général sur la communauté musulmane et, plus particulièrement, sur les femmes musulmanes. Plus largement, Joanna Cook souligne le fait que les écrits actuels sur l'implication des femmes dans des groupes terroristes partent « de présomptions de base sur les femmes musulmanes lorsqu'ils proposent des pistes de solutions en matière de contre-radicalisation, notamment en croyant qu'elles sont privées de pouvoir dans leurs communautés, en remettant en question leur "loyauté envers les valeurs nationales" et simplement en les considérant comme des femmes soumises » (Cook, 2019, p. 24) [Traduction libre]. Par conséquent, ce biais de conscience perpétue cette fausse vision de la femme musulmane comme étant soumise, forcée et incapable de prendre des décisions d'elle-même. D'où cette présupposition que si celle-ci s'implique c'est parce qu'il y a un proche masculin qui l'y incite, alors que, comme nous l'avons vu précédemment, c'est souvent par volonté personnelle que les femmes participent dans des activités terroristes et que, même au-delà de l'implication, elles sont celles qui recrutent leur entourage masculin.

De plus, c'est en s'appuyant sur cette image erronée que certaines organisations terroristes comme Daech arrivent à rallier celles-ci à leurs causes. Ainsi, ces stéréotypes sur la femme musulmane, et la femme en général, tendent à exacerber la mauvaise compréhension des motivations de celles ayant rejoint les groupes terroristes et, par la même occasion, influencent la stratégie de lutte contre le terrorisme féminin. À cette lumière, notre recommandation est d'impliquer le plus possible les leaders communautaires féminins dans la lutte contre le terrorisme afin d'aider dans la détection et dans la prévention de la radicalisation menant à la violence terroriste. Cette dernière est souvent plus subtile, cachée et silencieuse par rapport à celles des

hommes, car les sous-estimations stéréotypées de la participation des femmes à la violence extrémiste font obstacle à des pratiques efficaces de déradicalisation et de désengagement.

D'autre part, il est évident que les recherches et les analyses de la participation des femmes dans des groupes terroristes s'appuient principalement « sur des données secondaires et des thèmes spécifiques, tels que la représentation dans les médias, les rôles du groupe, la motivation, le recrutement et les facteurs environnementaux favorables » (Cook, 2019, p.28) [Traduction libre]. L'étude des femmes radicalisées est souvent réalisée en suivant les caractéristiques masculines afin d'identifier dans quelle mesure elles sont similaires ou différentes des hommes dans leur implication au sein des organisations terroristes. Toutefois, même si, en l'occurrence, les hommes et les femmes sont motivés par des éléments similaires, les occasions d'agir ne se présentent pas nécessairement au même moment ou peuvent être limitées ou favorisées par d'autres facteurs, notamment les tactiques, les stratégies et les objectifs des groupes, ou leur position idéologique (entre autres).

Cela étant, notre recommandation serait d'encourager les experts en contre-terrorisme à redéfinir leurs spectres d'analyse des rôles des femmes dans les organisations terroristes en les différenciant de celles des hommes et en mettant particulièrement l'emphase sur la décortication de ce soutien émotionnel et logistique qu'elles apportent. Notamment parce que le rôle de celles-ci contribue indéniablement à la capacité des autres membres à exercer la violence et à commettre des actes terroristes. En fait, si les spécificités diffèrent certainement en fonction du groupe, du lieu et du contexte, il convient de noter que la participation globale des femmes aux groupes terroristes s'est accrue au fil des années et consiste même en une stratégie de recrutement de certains groupes.

Enfin, soulignons le fait que l'exercice de mieux comprendre les motivations des organisations terroristes à accueillir des femmes au sein de leurs troupes ainsi que les rôles effectués par celles-ci aideront à gérer des enjeux actuels en matière de lutte contre le terrorisme, tout particulièrement concernant le rapatriement des femmes occidentales et de leurs enfants qui se trouvent actuellement au Moyen-Orient et qui ont participé à des activités terroristes avec le groupe État islamique. D'ailleurs, la problématique est immense dans le sens où les structures de soutien en matière de déradicalisation et de désengagement doivent être prêtes à accueillir et à accompagner ces revenants pour les réintégrer dans la société. Or, avant d'envisager ce processus, il faudrait, selon Rabiya Miz, « s'attaquer aux facteurs initiaux de poussée et d'attraction qui mènent à la radicalisation » (Miz, 2018, p.44) [Traduction libre], surtout parce que les motivations poussant les femmes à rejoindre les groupes terroristes demeurent moins comprises et leurs rôles sous-estimés. Cela représente un enjeu majeur. Si nous ne comprenons pas les raisons initiales qui les ont poussées à la radicalisation et à s'enrôler dans des groupes terroristes, et si les experts en contre-terrorisme minimisent leurs apports et les rôles qu'elles ont occupés pour l'avancement des idéologies radicales et du terrorisme en général, cela risque de porter préjudice aux solutions et aux structures d'accompagnement que les gouvernements mettront en place pour les accueillir à leur retour. Alors que, malgré leurs volontés de revenir, elles continuent de présenter une menace non négligeable à la sécurité publique. C'est pourquoi notre recommandation est d'évaluer différentes avenues d'analyse de l'implication active et des rôles des femmes au sein des organisations terroristes afin d'offrir des pistes de réflexion de cet enjeu.

Résumé des recommandations

- Réévaluer le regard sociétal et médiatique posé sur les femmes musulmanes au Canada et dans d'autres régions du monde, car la perpétuation de la vision stéréotypée de la femme musulmane et la femme en général, tend à exacerber la mauvaise compréhension des motivations des femmes choisissant de rejoindre les groupes terroristes et, par la même occasion, déteint sur les stratégies de lutte contre le terrorisme féminin.
- Encourager les experts en contre-terrorisme à redéfinir leurs spectres d'analyse des rôles des femmes dans les organisations terroristes en les différenciant de celles des hommes et en mettant particulièrement l'emphase sur la décortication du soutien émotionnel et logistique qu'elles apportent aux groupes terroristes.
- Réfléchir sur une gestion optimale et sécuritaire des enjeux actuels en matière de lutte contre le terrorisme, tout particulièrement concernant le rapatriement des femmes occidentales et de leurs enfants qui se trouvent actuellement au Moyen-Orient et qui ont participé à des activités terroristes au sein du groupe État islamique.

BIBLIOGRAPHIE⁴

- ABDUL-ALIM, J. (2015, March 08). ISIS 'Manifesto' spells out role for women. *The Atlantic*. www.theatlantic.com/education/archive/2015/03/isis-manifesto-spells-out-role-for-women/387049/.
- AL-TABAA, E. (2013). Targeting a Female Audience: American Muslim Women's Perceptions of al-Qaida Propaganda. *Journal of Strategic Security*, 6(3), 10–21. <https://doi.org/10.5038/1944-0472.6.3S.2>
- BAECHLER, J., & TRÉVISI, M. (2018). *La guerre et les femmes*. Éditions Hermann, 135-237
- BLIN, A. (2005). Le terrorisme est trop complexe pour être défini, *Le Terrorisme : idées reçues*. Cavalier Bleu Éditions, 15-30.
- BLOOM, M. (2005). Mother. Daughter. Sister Bomber. *Bulletin of the Atomic Scientists*, 61(6), 54–62. <https://doi.org/10.1080/00963402.2005.11460939>
- BLOOM, M. (2011a). *Bombshell: the many faces of women terrorists*. Viking Canada.
- BLOOM, M. (2011b). *Bombshell: women and terrorism*. University of Pennsylvania Press.
- BLOOM, M. (2013). Special Issue Journal of Postcolonial Cultures and Societies In Defense of Honor: Women and Terrorist Recruitment on the Internet. *Journal of Postcolonial Cultures and Societies*, 4(1), 150-195.
- BLOOM, M. (2017). Women and Terrorism. *Oxford Research Encyclopedia of Politics*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228637.013.124>
- Canada Centre for Community Engagement and Prevention of Violence. (2018). *National Strategy on Countering Radicalization to Violence*
- CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE. (2016). *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente*.
- CHOWDHURY, N. F, ZEIGER, S. & BHULAI, R. (2016). *A Man's World? Exploring the Roles of Women in Counter Terrorism and Violent Extremism*. Global Centre on Cooperative Security. <https://www.globalcenter.org/publications/a-mans-world-exploring-the-roles-of-women-in-countering-terrorism-and-violent-extremism/>
- COMITE DU CONSEIL DE L'EUROPE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME. (2019, 3 Mai). *Conférence de lutte contre le terrorisme sur le rôle des femmes et des enfants impliqués dans des infractions à caractère terroriste et rentrés dans leur pays*. Secrétariat de la Division Anti-

⁴ Utilisation du modèle de citation APA 7^e édition adaptée par [l'Université de Montréal](#)

Terrorisme du Conseil de l'Europe. <https://rm.coe.int/cdct-2018-02rev3-fr-concept-paper-role-of-women/168098123f>

COOK, D. (2005). Women Fighting in Jihad? *Studies in Conflict and Terrorism*, 28(5), 375–384. <https://doi.org/10.1080/10576100500180212>

COOK, J. (2020). Analyzing women in counterterrorism. In *A Woman's Place: US Counterterrorism Since 9/11*. Oxford University Press, 1-41. <https://oxford.universitypressscholarship.com/view/10.1093/oso/9780197506554.001.0001/oso-9780197506554-chapter-002>

CRAGIN, K., & DALY, S. A. (2009). *Women as terrorists: mothers, recruiters, and martyrs*. Praeger Security International/ABC-CLIO.

CRELINSTEN, R. (2007). Counterterrorism as global governance: a research inventory. Dans RANSTORP, M. (dir.). *Mapping terrorism research: state of the art, gaps and future direction*. Routledge, 210-236. <https://doi.org/10.4324/9780203969007>

CUNNINGHAM, K. J. (2007). Countering Female Terrorism. *Studies in Conflict and Terrorism*, 30(2), 113–129. <https://doi.org/10.1080/10576100601101067>

CUNNINGHAM, Karla J. (2008). The evolving participation of Muslim women in Palestine, Chechnya, and the Global Jihadi Movement. Dans Ness, C.D. (dir.). *Female terrorism and militancy: agency, utility, and organization*, 84-99. <https://doi.org/10.4324/9780203937266>

DAVIS, J. (2006). Women and radical Islamic terrorism: planners, perpetrators, patrons? *Canadian Institute of Strategic Studies*.

DAVIS, J. (2017, December 8). Women and the ISIL phenomenon: from recruiters to suicide bombers and everything in between, 1-15. Presented at the Oriental Institute of the Czech Academy of Sciences and Metropolitan University Prague. Gender Aspects of Middle Eastern Conflicts. https://www.researchgate.net/publication/322505279_Women_and_the_ISIL_phenomenon_from_recruiters_to_suicide_bombers_and_everything_in_between/citation/download

DAVIS, J. (2017). *Women in modern terrorism: from liberation wars to global Jihad and the Islamic State*. Rowman & Littlefield.

HOFFMAN, B. (2006). *Inside terrorism* (Rev. and expanded ed.). Columbia University Press, 1-40.

HOYLE, C. BRADFORD, A. & FRENETT, R. (2015). *Becoming Mulan? Female western migrants to ISIS*, Institute for Strategic Dialogue. https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2016/02/ISDJ2969_Becoming_Mulan_01.15_WEB.pdf

HUEY, L., & WITMER, E. (2016). IS_Fangirl: Exploring a New Role for Women in Terrorism. *Journal of Terrorism Research*, 7(1), 1–10. <https://doi.org/10.15664/jtr.1211>

KEYSER, J. (2015, February 07). Mother of four charged in Chicago with helping ISIS and Al-Qaeda, *Christian Science Monitor*. www.csmonitor.com/USA/Latest-News-Wires/2015/0207/Mother-of-four-charged-in-Chicago-with-helping-ISIS-and-Al-Qaeda-video

LASTER, K., & EREZ, E. (2015). Sisters in Terrorism? Exploding Stereotypes. *Women & Criminal Justice*, 25(1-2), 83–99. <https://doi.org/10.1080/08974454.2015.1023884>

MASSE, J. (2019). In the Eye of the Beholder: Recognizing the Breadth of Women's Participation in Violent Political Organizations and Beyond. *Canadian Network for Research on Terrorism, Security, and Society*.

MIRZA, R. (2018). *Canadian women in ISIS: Deradicalization and Reintegration for Returnees*, [Mémoire de maîtrise Université Ottawa]. <http://hdl.handle.net/10393/38238>

NESS, C. D. (2005). In the Name of the Cause: Women's Work in Secular and Religious Terrorism. *Studies in Conflict and Terrorism*, 28(5), 353–373. <https://doi.org/10.1080/10576100500180337>

NESS, C. D. (2008). *Female terrorism and militancy: agency, utility, and organization*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203937266>

Ontario Superior Court of Justice. (2009, March 12). *Reasons for judgement, Mohammad Momin Khawaja*. Court file no: 04-G30282.

RAJAN, V. G. J. (2011). *Women suicide bombers: narratives of violence*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203821831>

ROMANO, T. (2013, April 29). Why the Boston marathon bombers could have been women, *Dame Magazine*. <https://www.damemagazine.com/2013/04/29/why-boston-marathon-bombers-could-have-been-women/>

SÉCURITÉ PUBLIQUE DU CANADA. (2011). *Renforcer la résilience face au terrorisme : Stratégie antiterroriste du Canada*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/rsln-cnst-trrrsm/index-fr.aspx>

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. (2017). *Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence*

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. (2018, Décembre 11). *Lancement de la Stratégie nationale sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence et mise à jour sur la menace terroriste pour le Canada: le niveau de la menace terroriste demeure le même*.

<https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/nouvelles/2018/12/lancement-de-la-strategie-nationale-sur-la-lutte-contre-la-radicalisation-menant-a-la-violence-et-mise-a-jour-sur-la-menace-terroriste-pour-le-cana.html>

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. (2018). *Rapport public de 2018 sur la Menace terroriste pour le Canada : bâtir un Canada sécuritaire et résilient*.

SCHMID, A. (2004). Terrorism - the definitional problem. *Case Western Reserve Journal of International Law*, 36(2-3), 375–420.

SCHMIDT, R. (2020). Investigating implicit biases around race and gender in Canadian counterterrorism. *International Journal*, 75(4), 594–613. <https://doi.org/10.1177/0020702020976615>

SCHRAUT, S., & WEINHAEUER, K. (2014). Terrorism, Gender, and History – Introduction. *Historical Social Research (Köln)*, 39(3 (149)), 7–45. <https://doi.org/10.12759/hsr.39.2014.3.7-45>

SHELBOURNE, M. (2015, February 27). Islamic State’s female jihadists use social media to lure women recruits, *Long War Journal*. <https://www.longwarjournal.org/archives/2015/02/islamic-state-female-recruits-use-social-media-to-lure-recruits.php>

SJOBORG, L., & GENTRY, C. E. (2011). *Women, gender, and terrorism*. University of Georgia Press.

SPECKHARD, A. (2008). The Emergence of Female Suicide Terrorists. *Studies in Conflict and Terrorism*, 31(11), 995–1023. <https://doi.org/10.1080/10576100802408121>